



HAL
open science

Les ONG comme acteurs de la mondialisation économique

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les ONG comme acteurs de la mondialisation économique. Jacques Fontanel; Liliane Bensahel; Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les organisations non-gouvernementales ou L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, l'Harmattan, pp.141-246, 2009, La Librairie des humanités; Côté cours (Grenoble), 978-2-296-09066-8. hal-02308922

HAL Id: hal-02308922

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02308922v1>

Submitted on 8 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Liliane Bensahel-Perrin, Jacques Fontanel

**LES ORGANISATIONS NON
GOUVERNEMENTALES,**

comme acteurs de la mondialisation économique

in

Bensahel-Perrin, L. , Fontanel, J. Corvaisier-Drouart, L.

**Les Organisations Non Gouvernementales ou l'homme au cœur d'une
mondialisation solidaire,**

L'Harmattan, Paris.

Résumé : Les ONG ont pour objectif d'informer les citoyens et de lutter contre les inégalités économiques, la misère. Elles ont aussi pour objet d'organiser, hors les Etats, des activités économiques spécifiques afin d'éviter un contrôle des Etats. C'est ainsi que sont étudiés Max Havelaar, Global Exchange et la Plateforme pour le Commerce Equitable, comme Croq'Nature, Tétraktys qui se proposent d'engager des formes commerciales nouvelles, plus coopératives. Quand aux activités sportives, elles sont gérées par la FIFA, le Comité International Olympique ou des organisations moins importantes comme Sport Sans frontières.

Mots clés : ONG, Mondialisation, commerce équitable, sport, Max Havelaar, Global Exchange, la Plateforme pour le Commerce Equitable, Croq'Nature, Tétraktys, FIFA, CIO, Sport Sans Frontière.

D'abord justifiée partiellement par la loi des avantages absolus d'Adam Smith et la loi des avantages comparatifs de Ricardo, l'internationalisation des échanges et de la production est apparue dès la fin du XVIIIe siècle comme une évidence dans un développement économique fondé sur les nouvelles technologies et la recherche d'une division internationale du travail efficace. Or, pendant deux siècles, le commerce international s'est principalement développé dans les pays industrialisés disposant d'un niveau technologique et de dotations de facteurs de production comparables. La puissance des Etats a exercé une influence considérable sur le développement économique, avec des effets de feed-back importants¹. Si pour Clinton, alors Président des Etats-Unis, l'Etat doit aider l'économie nationale à être compétitive, pour Paul Krugman, un pays n'est pas une entreprise. Plusieurs théories économiques se sont succédées, de Vernon (qui introduit le cycle des produits) à Leontiev (avec la qualification des travailleurs), en passant par Marshall (les rendements d'échelle croissants) ou Marsh (la

¹ Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

différenciation des produits). Paul Krugman² a même insisté sur le fait que l'avantage comparatif moderne se situait plutôt dans l'essor de la R-D, la différenciation des produits, l'application des économies d'échelle, l'expérience et l'accident historique dans la localisation des activités économiques. Il n'y a donc pas que des arguments rationnels pour fonder la spécialisation internationale.

Aujourd'hui la théorie économique traditionnelle n'explique pas pourquoi les échanges internationaux sont aussi inégaux et pourquoi il existe des exportations paupérisantes, dans le cadre d'Etats toujours présents pour utiliser leur puissance à des fins nationalistes. La « pensée dominante », idéologie à prétention universelle, analyse la libéralisation du commerce et de l'investissement comme un facteur essentiel du développement économique. La compétition réduit la propension à l'inefficience, en permettant aux entreprises les plus rentables de s'imposer sur le marché. C'est le principe de la « destruction créatrice » chère à Joseph Schumpeter, qui produit l'innovation, le profit et la croissance économique. Pour Alain Minc³, le capitalisme ne peut pas s'effondrer, car contrairement à la démocratie, c'est l'état naturel de la société. La mondialisation est nécessairement heureuse. Pour Bhagwati⁴, le processus de globalisation fait disparaître le rôle économique de l'Etat, au bénéfice du libre-échange. Il n'existe pas d'intérêt national derrière le bien-être des consommateurs individuels. Une culture « cosmopolite » se met en place avec le développement des communications et des technologies de l'information, ce qui fragilise la légitimité de l'Etat. L'économie est un facteur de paix.

Cependant, Amartya Sen⁵ remarque que globalisation ne s'est pas accompagnée d'une amélioration sensible de l'indice de développement humain dans nombre de pays, ce qui ne manque pas d'inquiéter et de remettre en cause le recours systématique des valeurs de la globalisation dans l'action des agents économiques. Comme élément de réponse, Paul Krugman⁶ suggère la nature finalement secondaire des relations économiques internationales. Si les Etats constituent des autorités régionales d'un système global, la globalisation des marchés est seulement une solution de « second best », qui n'est cependant pas coupable de la crise économique. Plus critique, pour Edward T. Luttwak⁷, le turbo-capitalisme n'est pas seulement la liberté des échanges, c'est d'abord l'absence de contrôle politique, la fin des syndicats, le refus de prendre en compte le sort des salariés, la volatilité des capitaux, l'absence de toute régulation et l'expression de la loi du plus fort. Cette attitude est néfaste pour les pauvres et pour les enfants, car le système de marché refuse de prendre en compte les valeurs du futur demi séculaire.

Pour René Passet⁸, le capitalisme a vécu de crises et de reniements. Si la globalisation est souvent apparue triomphante, elle porte en elle les ferments

² Krugman, P. (1994), *Competitiveness : A dangerous obsession*, Foreign Affairs, vol.73, n°2, pp. 28-44.

³ Minc, A. (1997), *La Mondialisation heureuse*, Plon, Paris.

⁴ Bhagwati, J. (1992), *Regionalism and Multilateralism : an overview*, in J. DE Melo and A. Panagariya, « *New Dimensions in Regional Integration*, » The World Bank, Washington.

⁵ San, A. (2003), *Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations ?* in *Civilisation, globalisation, guerre. Discours d'économistes. Coll. « Débats »*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

⁶ Krugman, P.R. (1998), *La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-change*. La Découverte, Paris.

⁷ Luttwak, E.N. (1999), *Le turbo-capitalisme*, Editions Odile Jacob, Paris.

⁸ Passet, R. (2000), *L'illusion libérale*, Fayard, Paris.

d'une crise économique mondiale, dont la nature peut devenir systémique. La "triadisation" a négligé les pays du Sud. Les grandes firmes valideront la primauté des intérêts privés sur les "concernements" collectifs et les luttes contre les inégalités et la pauvreté ne constitueront plus des objectifs définis au moins à court terme. L'illusion libérale de la globalisation condamne des cultures, elle secrète des inégalités constantes et elle provoque les conditions de pérennité pour la pauvreté, les conflits et des dominations.

Dans ce contexte, les organisations non gouvernementales se sont situées dans la contestation des « résultats » de la globalisation économique, à l'exclusion des institutions sportives qui ont à la fois promu un marché mondial du sport, avec une gouvernance « privée » et cherché à obtenir une exception « sportive » fondée sur l'élargissement de l'exception culturelle tant revendiquée par de nombreux Etats. La première réaction a été initiée par le mouvement du commerce équitable qui, plus qu'une théorie (celle du juste prix) est d'abord une pratique. Cette mouvance a été initiée d'abord par Max Havelaar et puis elle s'est élargie par l'organisation de réseaux mondiaux.

- Network of European World Shops NEWS! : un réseau européen (NEWS!) assure la coordination européenne des magasins du commerce équitable NEWS! Cette organisation, qui concerne le fonctionnement d'une centaine de milliers de personnes, regroupe 14 associations nationales de 13 pays européens. Elle se propose d'harmoniser les critères de fonctionnement du commerce équitable, d'améliorer les moyens de contrôle des organismes d'importation, des boutiques et des producteurs au regard de ces règles et d'assurer la coordination des actions de sensibilisation des consommateurs et des décideurs politiques et économiques européens.

- International Fair Trade Association (IFAT) est un réseau international créé en 1989. Cette association favorable au commerce alternatif regroupe 220 organisations de producteurs, d'organisations de commerce équitable et autres opérateurs dans la plupart des régions du monde) localisées dans 59 pays, notamment Artisans du Monde en France. En Janvier 2004, l'IFAT a lancé une marque labellisée par les organisations de commerce équitable, la FTO (Fair Trade Organization)..-

- European Fair Trade Association (EFTA) est une association d'importateurs européens. Créée en 1990, l'EFTA (European Fair Trade Association) concerne les importateurs des produits du commerce équitable. Elle comprend aujourd'hui 12 centrales d'importation européennes localisées dans 9 pays européens (dont Solidar'Monde en France). L'EFTA participe activement à la réglementation internationale des échanges commerciaux, par le canal de campagnes lobbying auprès des instances politiques en vue d'assouplir le protectionnisme européen à l'égard des exportations des pays du Sud.

- Enfin, FINE est un réseau informel (dont le sigle ne fait que reprendre les initiales de ses créateurs). Fondé en 1998, FINE est un réseau informel au sein duquel les représentants des réseaux de commerce équitable (FLO-I : Fair Trade Labelling Organisation International, IFAT, NEWS ! et EFTA) se rencontrent pour échanger des informations et coordonner leurs activités.

Les activités de Max Havelaar, de Global Exchange et de Plateforme pour le Commerce Equitable seront présentées, avant de développer une analyse de fond sur la cohérence, la légitimité et le fonctionnement du commerce équitable, un concept intéressant, mais qui conteste au fond les fonctionnements actuels des

échanges internationaux du monde libéral, tout en s'en accommodant.

Tetraktys et Croq'Nature développent des projets de développement touristique communautaire. Ces associations s'inscrivent à la fois dans la recherche du développement durable et dans une réflexion sur le commerce équitable.

Plus contestataire, ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Aide aux Citoyens), dont René Passet fut le Président de son Conseil scientifique, remet en cause les fondements mêmes du capitalisme en proposant un « altermondialisme » à découvrir, plus juste, moins conflictuel, soucieux du respect des droits de l'homme, et donc de l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres et des pays en développement.

Toutes les ONG ne contestent pas le processus de la mondialisation économique. C'est particulièrement vrai dans le domaine de la gestion des activités sportives. Le sport est devenu un instrument essentiel de cette mondialisation, il se présente comme un précurseur et un professeur de la mondialisation économique. Il est d'ailleurs un instrument diplomatique et un succédané aux guerres⁹.

La Fédération internationale de football association (FIFA) structure et gère le football dans le monde. Elle organise les compétitions internationales de football lequel est, sans doute, le seul sport véritablement planétaire dont l'influence transcende les ordres économique, politique, social et culturel. En développant les échanges et les transferts des joueurs, elle a créé un marché international de l'emploi dans lequel la nationalité compte moins que le talent.

Quant au Comité International Olympique, il s'inscrit d'emblée dans le processus de la mondialisation. Depuis plus de deux décennies, il a réussi commercialement sur l'autel de la « faillite de l'idéal olympique ». Son organisation internationale mercantile favorise la perte des valeurs éthiques traditionnelles en faveur du commerce¹⁰. Elle est hantée par la réussite économique. Ce Comité participe activement, malgré sa neutralité déclarée, aux conflits et négociations diplomatiques entre les Etats et les institutions internationales publiques.

Enfin, s'il existe de nombreuses ONG mondialisées de plus en plus institutionnalisées et avalisées par les Etats (dont l'Agence Mondiale Antidopage, AMA, aux contours organisationnelles et opérationnelles encore à préciser, comme les conflits pour la Direction de cette Association l'a mis en évidence), Sports Sans Frontières se propose d'ouvrir, dans le monde entier, l'accès à la pratique sportive pour tous et l'utilisation du sport à des fins éducatives, notamment en direction des publics. Il s'agit cette fois d'une organisation qui propose une action privée d'un intérêt certain sur le plan de l'éthique sportive.

⁹ Fontanel, J., Fontanel, M. eds (2009), *Géoéconomie du sport*, Collection "Les idées et les theories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris

¹⁰ Fontanel, J. ed. (2007), *Questions d'éthique*, Collection "Les idées et les theories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris. Fontanel, M. (2007), *La formation morale par le sport*, in Fontanel, J. ed. (2007), *Questions d'éthique*, Collection "Les idées et les theories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris.

Max Havelaar France

Immeuble Le Méliès 261,
rue de Paris
93556 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01.42.87.70.21
Fax : 01.48.70.07.68

Le développement du commerce équitable est dû à une prise de conscience des inégalités économiques et du scandale de la misère. Dans le monde, 15 % des personnes ne mangent pas à leur faim, alors que les réserves alimentaires mondiales sont pourtant largement suffisantes. Les producteurs sont pressurés par le marché mondial et ils sont souvent obligés de vendre à perte. Or, ils ne peuvent guère se défendre au regard de leur isolement et de la puissance économique des firmes multinationales, notamment dans l'agro-alimentaire. Cette industrie ne respecte pas toujours le droit du travail et ils épuisent les ressources souvent à coups de pesticides ou d'épuisement des sols. Face à ce constat sévère, le commerce équitable a été proposé non pas comme une alternative, mais comme un palliatif partiel et circonstanciel. L'objectif n'est pas de lutter contre l'économie de marché et le capitalisme. Le commerce équitable se propose principalement de réduire les effets négatifs sur l'environnement et de nourrir correctement les personnes impliquées dans les productions des pays du Sud. D'ailleurs, Pascal Lamy, le Directeur de l'OMC, s'est déclaré optimiste pour le commerce équitable, lequel ne devrait pas subir les effets ravageurs de la crise financière de 2008. Il s'est même félicité du fait que les producteurs de bananes des Caraïbes aient largement profité de cette labellisation.

En novembre 2008, le label Fairtrade / Max Havelaar a eu vingt ans. Il a fortement influencé les idées concernant le commerce équitable. Cette association de solidarité internationale a pour objectif de développer une forme de commerce qui permette aux paysans et personnels de l'hémisphère sud de vivre de leur travail, « en toute autonomie ». De nombreux citoyens et consommateurs considèrent que la mondialisation dite « libérale » produit surtout des injustices au regard des écarts de richesse entre bénéficiaires et exclus de la mondialisation. Le principe est simple. L'achat d'un produit labellisé « commerce équitable », quelle que soit la marque, témoigne à la fois du respect de la justice économique, du respect de l'environnement et de l'autonomie accordée aux producteurs. Ce n'est pas un acte de charité, c'est l'expression de la prise de conscience d'un échange de type « gagnant-gagnant » dans lequel producteurs et consommateurs défendent des principes de solidarités territoriales et intergénérationnelles. L'idée « *Trade not aid!* » (« le commerce, pas l'aide ») donne naissance au commerce équitable dans le cadre d'une production partiellement déconnectée des contraintes de la concurrence mondiale du marché.

Présentation

Max Havelaar France est une association à but non lucratif (loi 1901). Elle gère et promeut le label international indépendant apposé sur des produits de

différentes marques. Elle cherche à convaincre les entreprises à s'engager dans ce type de production et elle sensibilise l'opinion publique sur l'intérêt du commerce équitable. L'association Max Havelaar France comprend un Conseil d'administration d'une quinzaine de membres, administrée principalement par d'autres ONG (Ingénieurs sans frontières, Peuples solidaires, Agronomes et vétérinaires sans frontières, le Comité catholique contre la faim et pour le développement, la branche française d'Amnesty International et des représentants des 44 associations locales de promotion du commerce équitable) et quelques personnalités extérieures. En 2008, 26 permanents apportent leurs compétences professionnelles et leur engagement militant, principalement dans les secteurs du commerce, de la communication et de la gestion.

Pour Max Havelaar France, les redevances versées par les marques pour l'utilisation du label dépassaient 3,3 millions d'euros (soit 88 % du budget), alors que les subventions publiques atteignaient 227.000 euros, en forte baisse (-40%) du fait de l'arrêt e l'aide publique pour le lancement des filières équitables de coton. Elle se situe à l'équilibre, même si la recherche de subventions est toujours d'actualité. 88 % des dépenses sont consacrées à la recherche de consommateurs français pour le commerce équitable. Les dépenses relatives au financement du système international (FLO) ont augmenté (+35 %) et représentent 15 % des dépenses totales. Les charges de salaires représentent plus de 1,8 million d'euros. Par ailleurs, le financement de FLO passe d'abord par la contribution des 21 associations nationales (57 %), le reste étant couvert par des subventions publiques. Son budget atteint 4,3 millions d'euros en 2007.

En France, Max Havelaar France se charge de développer le commerce équitable. Pour cela, elle se propose de convaincre les acteurs économiques et de sensibiliser les consommateurs. Elle est avant tout le représentant français du réseau international Fairtrade. La fédération FLO (Fairtrade labelling organisations international) fédère les trois réseaux continentaux de producteurs certifiés et les vingt associations nationales du mouvement Fairtrade. Elle définit les standards, développe de nouvelles filières et identifie les producteurs. Pour FLO, la démarche de commerce équitable a donc pour but de créer une structure démocratique internationale par laquelle l'économie est soumise aux règles (prix, droits des producteurs et consommateurs, modèles d'organisation agricole solidaire adaptées) convenues entre les acteurs. Dans ces conditions, il s'agit de modifier en profondeur les pratiques commerciales et de consommation, par le renforcement de l'organisation productive et commerciale des producteurs du Sud, par la promotion de la démocratie et du respect des droits de l'homme au sein des organisations et par la mise en place d'un partenariat actif entre producteurs et consommateurs.

En deux décennies, la notoriété du commerce équitable est passée de 9 % en 2001 à plus de 82% aujourd'hui. Les marques spécialisées ou de distributeurs proposent une gamme croissante de marchandises (plus de 2000 produits de consommation courante portent le logo Max Havelaar en 2008) dans le cadre d'un engagement pérenne avec les Associations du commerce équitable. En Grande-Bretagne, la consommation de produits équitables a bondi de 72 % en 2007, grâce aux engagements pris par de grandes entreprises. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail des producteurs dans le cadre d'organisations démocratiques, indépendantes et qualifiées et de les rendre crédibles au regard des contraintes de la compétition internationale sur les marchés qui les concernent. Pour Max Havelaar France, avec la crise financière et alimentaire (avec les émeutes de la

faim) qui ont marqué l'année 2008, l'apport du commerce équitable est appelé à grandir. Avec l'aide des institutions publiques, des firmes et des consommateurs, naît, par le canal du commerce équitable, une nouvelle agriculture, respectueuse de l'homme et de ses droits économiques et sociaux.

L'association Max Havelaar n'achète ni ne vend aucun produit. Elle gère un label apposé sur des produits de différentes marques, après un contrôle régulier réalisé par un organisme certificateur indépendant, chargé d'étudier le respect des critères du commerce équitable. La société FLO-Cert a été créée en 2003 à cette fin pour que le label soit conforme avec les règles internationales de la certification (agrément ISO 65). Elle contrôle l'application des règles de production définies et la traçabilité des matières premières. Le réseau tend vers une cogestion entre les responsables du Nord et ceux du Sud. L'augmentation du commerce équitable a été considérable entre 2006 et 2007 (tableau n°1). Il atteint aujourd'hui plus de 2,3 milliards d'euros, en progression de 47 %. Les ventes de sucre (111 %), de coton labellisé (100 %) et de banane (72 %) ont connu la plus forte croissance. Si 21 pays consommateurs appartiennent au réseau¹¹, près de 600 organisations de producteurs en bénéficient dans environ 60 pays et plus d'un million et demi de petits producteurs d'Asie, d'Amérique latine ou d'Afrique bénéficient du soutien du label Max Havelaar. Les citoyens américains sont aujourd'hui les plus grands consommateurs de la filière du « commerce équitable » (Tableau n°20).

Tableau n°20 : Le développement du « commerce équitable » en millions d'euros entre 2006 et 2007

Pays	Production en 2007	Croissance 2007/2006
Etats-Unis	730,8	46 %
Royaume-Uni	704,3	72 %
France	210,0	27 %
Suisse	158,1	11 %
Allemagne	141,7	29 %
Canada	79,6	48 %
Autriche	52,8	27 %
Suède	42,5	166 %
Pays-Bas	47,5	16 %
Danemark	39,6	71 %
Italie	39,0	13 %
Belgique	35,0	25 %
Finlande	24,6	54 %
Irlande	23,3	101 %
Norvège	18,1	110 %

Les petits producteurs victimes des fluctuations des cours des matières premières. Par le commerce équitable, les prix leur sont garantis ainsi que

¹¹ Transfair Allemagne Fairtrade Autriche Max Havelaar Belgique Transfair Canada Max Havelaar Danemark Comercio Justo Espagne Transfair Etats-Unis d'Amérique Reilun kaupan Finlande Fairtrade foundation Royaume Uni Fairtrade-Transfair Italy Fairtrade Irlande Fairtrade Japon Transfair Minka Luxembourg Comercio Justo Mexique Max Havelaar Norvège Fairtrade Nouvelle Zélande - Australie Max Havelaar Pays-Bas Max Havelaar Suède Max Havelaar Suisse

les débouchés. Dans ces conditions, les producteurs peuvent investir et développer des coopératives démocratiques et transparentes. Les conditions de travail font aussi l'objet d'un contrôle et les produits « bio ». Le commerce équitable permet de dynamiser les économies locales souvent marginalisées par le commerce international et oubliées des politiques publiques et de structurer le milieu rural.

Critiques

Surmédiatisé, disposant de moyens financiers considérables, Max Havelaar se retrouve inmanquablement sous les feux de la contestation. Ses accords avec certaines entreprises et l'idée même d'une labellisation sont qualifiés de dérives, notamment de la part de l'association Minga. Le commerce équitable est né des mouvements humanistes chrétiens influencés par les conceptions politiques du tiers-mondisme. L'ambiguïté s'installe dans l'acceptation du capitalisme comme système, alors que le concept fait plutôt référence à une alternative. Pourtant, le fondateur de la marque Max Havelaar, Frans van der Hoff, se déclarait anticapitaliste et opposant aux excès des firmes multinationales. La démarche initialement solidaire, puis alternative s'en remet aujourd'hui au concept d'équité, en vue d'améliorer le système libéral de l'intérieur. On assiste alors à un processus de « marchandisation » des produits du commerce équitable. Le coton est révélateur d'une certaine instrumentalisation du commerce équitable. En Afrique de l'Ouest, la rémunération des producteurs est aujourd'hui fixée par un marché dominé par le quasi-monopole de la société française Géocoton, anciennement Dagrif (Développement des agro-industries du sud), en cours de privatisation pour satisfaire les Etats africains¹². Si cette société s'est engagée dans le « commerce équitable », à concurrence de 1,35 % des 240.000 paysans employés, elle propose aussi la production des OGM en Afrique, ce qui aurait des conséquences graves pour l'existence même des petits paysans. Pour financer cette filière, l'Etat a aussi versé des subventions conséquentes à l'Association. Enfin, de nombreuses sociétés peu connues pour leurs avancées sociales ou leur respect de l'environnement, comme Starbucks, Accor, Lidl, Nestlé ou McDonalds ont un partenariat avec Max Havelaar. Il en va de même dans leurs accords avec la grande distribution dont les politiques conduisent souvent à une concurrence sauvage dont pâtissent leurs fournisseurs. Pour eux, le commerce équitable n'est qu'un marché émergent, mais instable. La dimension politique du mouvement a été évincée.

Ainsi, les consommateurs sont sollicités pour réparer les dégâts provoqués par la concurrence inégale dans les pays en développement. Max Havelaar garantit l'application d'un cahier des charges élaboré par FLO, sans engagement sur les volumes. Les entreprises peuvent alors arbitrer entre l'équitable et les cours du marché mondial. Ce qui devient un nouveau facteur de précarité. Nombre de produits sont à moitié équitable (coton d'un jean) et il bénéficie du label sans contrôle sur le prix final. Dans ce cas, les règles du marketing font alors foi. Le label n'est pas un « vrai label »

¹² La nouvelle société n'a pas encore trouvé d'acquéreur. Ce qui pose problème, c'est que le versement de dividendes est susceptible de réduire les rémunérations des petits producteurs.

puisqu'il n'est pas accrédité par les pouvoirs publics. Par contre, les structures d'audit et les intermédiaires de la certification sont les grands bénéficiaires du système.

« Deux logiques s'affrontent dans ce paysage tourmenté. Celle de la marque Max Havelaar et de ses partenaires commerciaux, se caractérisant par le traitement d'importants volumes de produits de niche et d'exportation (café, thé, cacao, etc.), au détriment parfois des cultures vivrières et de la souveraineté alimentaire des populations locales, et celle de réseaux du type Nature et progrès, Artisans du monde ou Minga, qu'accompagnent des milliers de sympathisants et militants, se positionnant résolument dans une approche de filières, de relocalisation des activités et de généralisation d'échanges véritablement équitables, au Nord comme au Sud ».

Or, selon Van der Hoff, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances, au regard des revenus réels des bénéficiaires, même si les alterconsommateurs représentent déjà 20 % de la population sur les produits concernés.

“GLOBAL EXCHANGE”

2017 Mission Street, #303,
San Francisco, CA 94110 •
Tel: 415/255-7296 & 800/497-1994 •
Fax: 415/255-7498
Email: gx-info@globalexchange.org •
Website: www.globalexchange.org

Fair Trade Stores

San Francisco, CA
4018 24th Street
(415) 648-8068
Berkeley, CA
2840 College Avenue
(510) 548-0370
Portland, OR
3508 SE Hawthorne Blvd.
(503) 234-4049

Les ONG exercent une action importante dans l'ensemble de la vie internationale et elles sont parfois en situation de coalition ou d'opposition avec les Etats ou les organisations internationales. C'est le cas de Global Exchange, ONG américaine, située à San Francisco, aux Etats-Unis, spécialisée dans la lutte pour un plus grand respect des droits de l'homme dans le monde d'aujourd'hui. Global Exchange a été créée par des militants de l'anti-mondialisation qui luttent pour une société plus juste et démocratique, au sein de laquelle les intérêts de l'Homme primeraient sur ceux des firmes multinationales. Cette ONG remet en cause le système capitaliste dans ses excès et elle oeuvre dans un souci d'éducation du public américain sur les violations des droits de l'homme par des entreprises telles Nike, Gap ou encore Taco Bell. Elle dispose d'un réseau important de partenaires. Ses cibles sont les pays où existent la misère, l'exploitation ou le conflit et les pays en guerre comme l'Irak, la Palestine, l'Afghanistan, Cuba, le Mexique, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Iran, la Colombie ou le Brésil,

Créée en 1988, cette ONG emploie une soixantaine de salariés à temps plein, en vue de promouvoir la démocratie et la justice politique, économique, sociale et environnementale. Global Exchange a particulièrement centré son action sur l'éducation du public américain quant au rôle du gouvernement des Etats-Unis, mais aussi des multinationales américaines ou encore des institutions internationales telles la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International ou encore l'Organisation Mondiale du Commerce. Son organisation est pyramidale. Le Conseil d'Administration donne les grandes orientations à suivre sur le long terme et il est responsable financièrement et légalement. Il dispose du pouvoir de

décision concernant la création d'un nouveau programme, la politique de ressources humaines et l'évaluation de la performance du directeur général. Celui-ci est chargé de gérer les finances et le personnel, en étroite collaboration avec les directeurs de chaque département. Les directeurs de départements, dont la principale mission est de tout mettre en œuvre pour que les objectifs fixés en début d'année soient atteints. Chaque salarié est responsable de la mise en œuvre de son plan de travail, établi pour une durée de 6 mois, dans la limite du budget qui lui a été alloué.

Pour la recherche des financements nécessaires au fonctionnement de l'organisation, l'ONG adresse des demandes auprès des fondations octroyant des bourses chaque année. Global Exchange dispose également de 40 000 adhérents et donateurs individuels. Il dispose d'un budget de 9 millions de dollars. En pratique, *Global Exchange* sollicite les particuliers, les organisations et les entreprises pour une campagne précise. La recherche de financements et la mise en place d'une nouvelle campagne sont donc étroitement liées. Il faut donc s'interroger sur l'opportunité de la campagne : quelle est la situation critique à laquelle on souhaite mettre fin ? Quelles sont les alternatives à la situation présente ? Que peut-on accomplir en deux ans ? Quelles actions vont être mises en place (pétitions adressées aux députés et sénateurs, manifestations, boycott, collaboration avec d'autres associations, presse) ? Quels sont les coûts financiers et organisationnels afférents aux objectifs fixés ? C'est souvent cette description qui convainc le donateur.

Deux événements annuels visant à promouvoir le travail réalisé par Global Exchange et à collecter de l'argent sont également organisés. Cela consiste d'une part en une « journée portes ouvertes », au cours de laquelle toute personne intéressée peut venir rencontrer les salariés de l'ONG, poser des questions sur le fonctionnement de l'organisation ou sur les résultats de telle ou telle campagne. A cette occasion, de nombreux moyens sont mis en œuvre pour inciter les gens à faire un don. Des produits issus du commerce équitable ainsi que des livres sont également mis en vente. Le second événement consiste en une cérémonie de remise de prix à quelques personnalités oeuvrant pour un plus grand respect des droits de l'homme au niveau national et international. Les objectifs sont la promotion de Global Exchange et la collecte de fonds.

Les programmes

Aujourd'hui les objectifs de l'ONG sont les suivants :

- Favoriser la prise de conscience, par les citoyens américains sur les situations de crise occasionnées par le processus de la mondialisation.
- Promouvoir les droits de l'homme tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- Encourager le Gouvernement des Etats-Unis tout comme les entreprises et institutions privées à mettre en œuvre des politiques et des stratégies permettant un développement durable dans un cadre démocratique.
- Etablir des liens entre Américains et membres d'associations oeuvrant au niveau local, dans les pays du Tiers-monde, pour plus de justice sociale, politique et environnementale.

Global Exchange a mis en place 6 principaux programmes :

- Le Programme « Droits Civils et Politiques » propose une meilleure observation et communication sur les violations des droits de l'homme, et d'améliorer les relations entre les Etats-Unis et les pays avec lesquels ceux-ci ont été et/ou sont encore en conflit (Cuba, Colombie,)
- Le Programme « Droits Sociaux et Economiques », qui consiste à encourager les firmes américaines à respecter les principes fondamentaux du droit du travail, à respecter les communautés locales, à protéger l'environnement, à lutter contre les politiques injustes et anti-démocratiques des grandes organisations internationales et à promouvoir des alternatives à l'économie de marché, comme le commerce équitable.
- Le Programme « Commerce Equitable », qui consiste à « payer le juste prix les produits des petits producteurs du Tiers-monde » (les objectifs sont les mêmes que ceux de l'association *Max Havelaar* ou encore *Artisans du Monde* en France). *Global Exchange* gère deux boutiques situées à San Francisco et à Berkeley.
- Le Programme « Californie & Droits de l'homme » s'articule autour de la lutte pour un plus grand respect des droits des immigrés, essentiellement sur le plan du droit du travail.
- Le Programme « Reality Tours » ou écotourisme cherche à faire découvrir la dynamique interne d'un pays au cours d'un séjour d'une ou deux semaine(s) sur le terrain. Les participants examinent la situation politique, sociale et économique de pays Cuba, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Mexique, Haïti ou encore le Vietnam.
- Le Programme « Education du Public » organise des manifestations et ateliers éducatifs fortement médiatisés.

Les actions

Les attentats du 11 septembre ont entraîné un véritable bouleversement au sein de l'ONG. *Global Exchange*, en tant qu'association de défense des droits de l'homme, se devait d'adopter une position claire sur les événements et sur leurs conséquences sur la communauté musulmane vivant aux Etats-Unis ainsi que sur la population afghane. Elle a condamné les attentats et le terrorisme, mais elle était opposée aux mesures de rétorsion militaire en Afghanistan. Elle a exprimé aussi son refus de toute forme de vengeance de la part des citoyens américains sur la communauté musulmane vivant sur le territoire des Etats-Unis. Elle a engagé une réflexion générale sur les causes profondes du terrorisme. A cette fin, elle a organisé des veillées et marches silencieuses afin de revendiquer la paix, en accord avec d'autres mouvements pacifistes. *Global Exchange* s'est engagé dans une mission éducative du citoyen américain, allant à contre-courant de celle des médias, dans un véritable souci d'informer l'opinion. Elle s'est engagée dans un soutien ferme en faveur de la communauté musulmane des Etats-Unis et du peuple palestinien. Son action s'est traduite par l'impression de milliers d'affiches d'information (« *Our community is a hate-free zone* »), exprimant le refus du racisme et de l'intolérance envers les Musulmans. Elle a créé un numéro vert réservé à toute personne ayant été victime d'une agression à caractère raciste. Elle a formé des centaines de volontaires aux techniques de défense non-violente pour accompagner les personnes se sentant menacées. Enfin, une forte pression a été exercée sur les élus en faveur de la paix.

L'ONG a créé les « Reality Tours » en vue de donner aux participants l'opportunité d'examiner une situation de manière empirique, au-delà de ce qui est

présenté de façon souvent simplifiée par les médias. Concrètement, les participants sont amenés à découvrir une nouvelle culture et à rencontrer des gens issus de différents milieux. En discutant avec ces derniers, les Américains peuvent ainsi mieux comprendre la politique étrangère menée par leur Gouvernement et réagir en citoyens. *Global Exchange* met l'accent sur un aspect particulier de la société du pays visité comme la situation des femmes ou de la jeunesse ou les enjeux d'une élection à venir. Chaque groupe visite plusieurs villes et villages du pays et chacun peut ainsi aborder librement avec les habitants des sujets comme le développement durable, les discriminations entre les hommes et les femmes, la violence, les modes de résolution des conflits, les droits de l'homme ou encore les conséquences de la mondialisation de l'économie. *Global Exchange* souhaite que l'expérience soit bénéfique de façon réciproque, c'est-à-dire aussi bien pour les touristes américains que pour les populations locales (médicaments, livres scolaires, soutien financier, aide à l'artisanat local). Enfin, l'association cherche à attirer l'intérêt du public à propos du commerce équitable et du tourisme éthique, ainsi que de la mouvance anti-mondialisation.

Global Exchange a une réputation de « sérieux ». Cela signifie un réseau de membres adhérents, volontaires et donateurs fidèles à l'ONG, formant une véritable « communauté ». Nombreuses publications (livres, vidéos, newsletters) ont été faites.

Global Exchange est une organisation qui fonctionne comme une entreprise et qui essaie de s'autofinancer grâce aux revenus générés par les programmes « Reality Tours », « Expériences Culturelles à Cuba » et « Commerce Equitable ». Cependant, il est difficile de connaître les budgets de *Global Exchange*, les rémunérations, et le taux de rendement des fonds, étant donné que ces comptes financiers n'étaient pas disponibles sur Internet. Le Conseil d'Administration souhaiterait voir l'ONG s'autofinancer grâce aux revenus générés par les programmes « Reality Tours », « Expériences Culturelles à Cuba » et « Commerce Equitable ». En réalité, les dépenses sont globalement réalisées ainsi : 50 % pour Reality Tour, 15 % pour les campagnes, 15 % par les boutiques, 10 % pour la communication et l'éducation, 3 % pour le commerce équitable, 6% pour la recherche de fonds et 3 % pour le commerce équitable. Par contre, en termes de recettes, 50 % proviennent de Reality Tours, 18 % pour le commerce équitable, 10 % pour les dons, 10 % pour la formation. Or, ceci est loin d'être le cas car, si ces programmes génèrent d'importants revenus, ils sont aussi sources d'importantes dépenses. La recherche de financements est donc essentielle pour le fonctionnement de l'organisation. Pour schématiser, on peut dire que si les 3 programmes énoncés ci-dessus parviennent à s'autofinancer, tous les autres programmes ne fonctionnent que grâce à l'argent récolté auprès de fondations, donateurs privés, membres adhérents ou encore lors d'évènements particuliers. La question de la transparence se pose donc.

Cependant, les méthodes de cette ONG sont pacifiques. Sa capacité à mettre en évidence des problèmes que les pouvoirs politiques et économiques s'attachent à négliger est manifeste.

CROQ'NATURE

Adresse : 9 rue du Maréchal Foch
65 200 Bagnères de Bigorre
Tel : 05 62 97 01 00
fax : 05 62 97 95 83

<http://www.croqnature.com/>

Croq'nature a été créée en 1984, autour d'un projet de sensibilisation à l'écologie par des séjours de vacances¹³. Son fondateur et directeur actuel est Jean-Luc Gantheil, soutenu de deux assistantes et d'un conseil d'administration de 9 personnes. Il s'agit au départ d'organiser des séjours ou des stages pour adultes, familles et enfants dans les Pyrénées et en Bretagne. Les premiers voyages dans le sud-algérien ont eu lieu en 1988.

Les voyages de Croq'nature ont une double mission :

- 1) encourager la rencontre (se connaître dans les différences) ;
- 2/ permettre aux communautés d'accueil d'améliorer leurs conditions matérielles.

Croq'nature s'est associée, en 1990, avec l'association « Amitié Franco-Touareg ». Cette dernière a pour but de favoriser les relations amicales, culturelles et solidaires entre les peuples de langue française et les peuples du Sahara et de l'Atlas. Issue des « éternels voyageurs », elle suit et épaula la réalisation des projets de développement financés par 6 % des recettes des voyages Croq'Nature, en partenariat avec les associations locales. En 1993, cette association a recentré ses activités sur les voyages au Sahara et a créé un partenariat avec la famille Azizi au Maroc. Croq'nature a été perçue, en 1984, comme étant à l'initiative d'une nouvelle forme de consommation incluant l'éthique.

Une association du tourisme équitable

« Le commerce équitable se donne pour but, en plus de garantir le respect des droits humains, d'apporter un revenu suffisant à chaque travailleur, qui lui permette de prendre en charge ses besoins fondamentaux et de préserver son environnement naturel, social, culturel et économique. Il traduit une idée simple et généreuse : établir entre les hommes des relations fondées sur d'autres valeurs que celles promues par le tout-libéralisme planétaire¹⁴. Elle est en effet l'association de tourisme équitable et solidaire la plus ancienne. Aujourd'hui, elle est membre de la fédération LVT (Loisirs Vacances tourisme), de la Plate forme du commerce équitable. Elle a développé des partenariats avec le Maroc (famille Azizi), le Mali (Campement d'échange), le Niger (agence Agharous voyages et association ADDS), l'Algérie (Tintar et le campement Toufadet), la Mauritanie (les« Dunes Sauvages ») et la Libye (Emiran Tenere).

Les agences locales ont été créées pour être en conformité avec les lois internationales du tourisme. Le but est de fournir une offre touristique équitable

¹³ La devise de l'association est : « Vous faire découvrir des lieux hors du commun, vous faire vivre une expérience en partageant au quotidien les réalités de la vie locale, vous confronter à d'autres réalités/ vérités ».

¹⁴ Jacquiau, C. (2006) Les coulisses du commerce équitable : Mensonges et vérités sur un petit business qui monte, Éditions Mille et une Nuits, Paris, 461 pages.

basée sur le développement économique des collectivités locales (eaux, écoles, centres de santé ou de formation). Il ne s'agit pas de demander aux voyageurs une aide sur le terrain, mais de partir en vacances en respectant l'habitat et les habitants du désert. En partant avec Croq'Nature, il est possible de découvrir l'authenticité d'une culture et d'une région dans des conditions de vie sommaires mais chaleureuses et humaines. Cette ONG assure le soutien, le suivi et le contrôle de la réalisation des projets de développement, en partenariat avec les associations locales. Son budget est le résultat des ventes des randonnées à travers le Mali, le Niger ou l'Algérie, en vue de contribuer au développement local. Elle organise des randonnées chamelières et des séjours dans le désert au profit des peuples nomades du Sahara et elle reverse 6% de son chiffre d'affaires aux œuvres locales.

Croq'Nature est une association à but non lucratif, elle fonctionne donc avec des marges très faibles (4 à 5 % à comparer avec les 20 à 25 % de bénéfices moyens pour les opérateurs de tourisme de masse). L'association s'inscrit dans le principe de la charte du commerce équitable, et se dit respectueuse des règles du tourisme équitable :

- Une juste répartition des revenus est garantie. Une part importante des sommes récoltées au Maroc, consacrée à financer des projets de développement, est reversée aux partenaires du Niger et du Mali, beaucoup plus nécessiteux. Cette décision est collective et reflète une vision de solidarité. Ici, le développement est pensé en termes de créations d'emplois et de financements de structures d'accueil par des prêts remboursables.

- La revendication d'une vie digne assurée par leur travail salarié est assurée aux participants autochtones. Croq'Nature a décidé de majorer fortement les salaires des accompagnateurs d'Algérie, ce qui leur permet des investissements personnels. Une partie de l'argent récolté est reversée aux Touaregs du Mali et du Niger.

- Une organisation locale, issue d'une association villageoise, est directement impliquée. Dans chaque pays, Croq'Nature travaille avec une famille, un regroupement, une ONG locale. Au Maroc, elle travaille avec la famille Azizi. Au Niger, dans le respect du tourisme équitable et solidaire, en soutien de l'association ADDS, Issouf Maha a créé l'agence Agharous Voyages qui organise les voyages Croq'Nature.

- Le respect des populations locales est essentiel, par l'instauration d'une relation fondée sur des valeurs communes et la confiance. Ainsi, pour ne pas perturber la communauté malienne, Croq'Nature n'organise pas plus de deux visites de groupes touristiques hebdomadaires.

- Le financement de projets de développement au bénéfice de la collectivité et à l'initiative des populations locales permet d'améliorer leur quotidien. Il s'agit aussi bien de créer une classe nomade au Mali que de réaliser un forage et un local coopératif artisanal.

- La transparence du travail¹⁵ et des répartitions financières constitue un principe fondamental. Croq'Nature assure un contrôle financier par souci de transparence à l'égard des voyageurs et pour garantir la bonne utilisation de l'argent. L'association affiche la répartition du prix de vente du voyage (avion, prestations,

¹⁵ Le site Internet de Croq'nature est très complet et permet aux voyageurs de comprendre l'impact de l'achat d'un voyage auprès de l'association.

salaires et marge de l'association) sur son site. Elle édite chaque année un rapport sur l'ensemble de ses comptes, qui est adressé à chaque voyageur.

La longévité de Croq'nature s'explique par l'assurance d'une distribution juste et optimale des revenus touristiques, qui renforce considérablement la cohésion communautaire autour de ses projets et sensibilise la population sur leurs enjeux. Cette approche éthique permet notamment à Croq'Nature de préserver l'authenticité de ses séjours tout en professionnalisant les prestations de ses partenaires. La découverte du désert permet aux voyageurs de prendre conscience du dénuement extrême de certaines familles vivant dans ces pays.

L'importance de l'action entreprise

Les voyageurs de Croq'nature ont une critique plutôt positive de cette association. Ils souhaitent visiter un pays de manière différente, qui donne un sens plus fort et authentique au voyage, au bénéfice final des populations locales. Les médias ont généralement un point de vue favorable sur cette association qui se présente comme une organisation qui initie les consommateurs à de nouvelles formes de consommation intégrant des valeurs éthiques revendiquées. Croq'nature et ses partenaires ont réussi à élaborer un tourisme différent en alliant professionnalisme et solidarité.

Elle propose des projets plutôt que des dons (alimentaires ou de semences), afin d'éviter la dépendance des nomades. Cependant, cet écueil n'est pas toujours évité. Ainsi, la famille Azizi, autrefois particulièrement démunie en faisant péniblement vivre 17 membres, est devenue aujourd'hui un employeur de 25 personnes à l'année et 50 personnes sur un semestre. Elle est très dépendante des voyages proposés par Croq'nature. Ce lien de dépendance est accentué par les prêts accordés par Croq'nature aux familles. Au Maroc, les familles Azizi et Mokhtassir sont propriétaires de leur lieu d'accueil grâce à des prêts de Croq'Nature, en cours de remboursement. Ce qui est en contradiction avec le principe d'autonomie. De même, les populations autochtones sont de plus en plus dépendantes des problèmes géopolitiques. Le voyage est soumis aux tensions internationales et nationales¹⁶. : en effet, Croq'nature lie le plaisir de voyager au fait de rendre service. Le public est, donc, peu à peu associé au commerce équitable et solidaire. De plus, les partenaires locaux sont dépendants des conditions économiques des pays des voyageurs, au regard des impératifs ou choix de ces derniers. Enfin, parallèlement, les voyageurs créent de nouveaux besoins auprès des populations, en termes d'équipements vestimentaires ou électroniques. Cette situation crée un décalage encore plus important et une prise de conscience plus nette des problèmes quotidiens auxquels sont confrontées les populations locales.

La marge des associations de tourisme solidaire ne doit pas être reversé aux actionnaires, mais elle doit rester entièrement disponible pour faire vivre la structure et développer ses actions. Ce que Croq'nature semble respecter. Toutefois, il n'existe pas de contrôle extérieur, d'organisme indépendant afin de vérifier sur le terrain si les actions menées sont vraiment équitables et solidaires.

¹⁶ En 2003, les attentats de Casablanca ont provoqué une baisse de l'activité au Maroc de 11%. Aujourd'hui, le Niger pose quelques problèmes particuliers de sécurité.

Tétraktys

Association de Coopération pour le Développement Local des Espaces Naturels

SIRET 409 762 051 000 38 - APE 9499 Z

Bureaux administratifs

5, rue Gallice

38100 GRENOBLE

France

Tél.: 04.38.70.02.14

Fax: 04.38.70.02.15

Email: contact@tetragtys-ong.com

Siège social

CRET - CCI

BP 44

05105 BRIANCON Cedex

France

Site : <http://www.tetragtys-ong.com>

Tétraktys est né en 1994 de la réunion de trois structures alpines spécialisées dans le tourisme rural et de montagne : l'A.F.R.A.T. (Association pour la formation des Ruraux aux Activités de Tourisme), le CRET (Centre Régional et Européen du Tourisme) et la GTA (Grande Traversée des Alpes). Cette association loi 1901 implantée à Grenoble a pour objectif de favoriser le développement local par la pratique d'un tourisme intégré aux territoires. Au départ, Tétraktys avait pour mission principale d'exporter ses compétences de diagnostics et d'expertise pour répondre aux commandes d'organismes institutionnels tel l'Agence Française d'Ingénierie Touristique. Géographiquement, elle agissait, à ses débuts, surtout en Afrique Centrale et à Madagascar.

Tétraktys a son siège au CRET. Le Bureau est constitué de représentants des trois structures (et seulement une personne extérieure). Elle ne propose pas d'adhésion. Cette association propose une politique touristique favorisant l'amélioration durable des revenus et du cadre de vie des populations et le renforcement de la capacité de participation des communautés et des acteurs au développement local. Elle dispose d'un budget de 350.000 à 400.000 euros. Ses ressources proviennent de collectivités locales (région Rhône-Alpes, Mali, Sénégal, Madagascar) et de ministères de plusieurs pays. Elle propose des missions d'expertise, des diagnostics, des projets et programmes dans le cadre de la coopération décentralisée. Elle intervient dans 22 pays (Algérie, Arménie, Bénin, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Cuba, Equateur, Grèce, Guinée Conakry, Laos, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Pologne, Roumanie, Sénégal, Thaïlande, Tunisie, Vietnam) et elle a 400 partenaires français et étrangers.

Tétraktys est une O.N.G. qui a beaucoup évolué depuis sa création en 1994. Elle œuvre dans le domaine du tourisme intégré et se présente comme une association s'appuyant sur le développement local par la pratique d'un tourisme intégré aux territoires, respectueux à long terme du contexte socioculturel et environnemental de l'espace rural. Elle utilise, à cette fin, le professionnalisme des trois structures à la base de la création de Tétraktys, la formation technique et l'accompagnement (AFRAT et CRET) et le tracé d'itinéraires, la création d'hébergements, la commercialisation de circuits (GTA). L'ONG se propose de favoriser la coopération internationale et de soutenir les acteurs économiques privés ou collectifs du tourisme. Elle se défend d'être un opérateur qui conçoit et commercialise des produits touristiques (association de tourisme solidaire ou acteur privé engagé dans une démarche équitable). Elle prend en compte pour chaque projet la culture et les spécificités des territoires sur lesquels elle intervient, les ressources humaines et savoir-faire locaux, en vue d'accroître la capacité de participation des communautés et des acteurs au développement local. Elle s'attache à former la population locale à une organisation touristique adaptée¹⁷. Tétraktys insiste sur son rôle d'intégration des personnels locaux dans les différents projets de développement durable. Sur la base d'un réseau de 400 partenaires, 250 d'entre eux sont des partenaires locaux sur les territoires d'interventions. Pour chaque projet, l'étude des potentialités locales s'accompagne d'une analyse sur les conséquences (positives et négatives) de la fréquentation touristique sur un site particulier et le degré d'implication des institutions locales.

Aujourd'hui, les actions et champs d'intervention de l'ONG se sont largement étendus, les commandes d'expertises et de diagnostics ne représentent plus que 20% de son activité, contre 40% en faveur de projets et programmes (qu'elle coordonne) co-financés par le Ministère des affaires étrangères et l'appui de régions et départements français. Les 40% restant sont consacrés aux projets et programmes dans le cadre de coopération décentralisée pilotés par les collectivités territoriales. La stratégie affichée et revendiquée par Tétraktys est le transfert des projets dirigés par les ONG vers des coopérations décentralisées. Elle souhaite obtenir un plus grand engagement des autorités locales dans le cadre d'un partenariat conventionnel de long terme fondé sur un dialogue constructif entre les acteurs et une plus forte implication des populations.

Tétraktys ne garde pas la main mise sur les projets qu'elle peut mettre en place en tant qu'ONG. Une réelle volonté se distingue de la part de cette ONG : faire évoluer la cadre de ses projets pour leur assurer plus d'implication et un développement mieux maîtrisé et favoriser les conventions de coopération décentralisée. Elle a récemment engagé des projets de développement touristique communautaire sur les villages du bord du canal des Pangalanes (Madagascar), de coopération décentralisée du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional /Tadla Azilal (Maroc), de valorisation du site mégalithique de Tondidarou (Mali) ou de la coopération décentralisée du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional de Tambacounda (Sénégal).

Cette association s'inscrit à la fois dans la recherche du développement durable et dans une réflexion sur le commerce équitable. Elle ne manque pas d'intérêt, mais son caractère non lucratif n'est pas particulièrement mis en évidence au regard de certaines sociétés d'expertises privées aux objectifs similaires.

¹⁷ Des diplômes sont mis en place prenant en compte les spécificités des sites comme, par exemple, le diplôme de Guide Accompagnateur Nature spécifique Guide chamelier à Tombouctou.

ATTAC

Association pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens.

Puis

Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Aide aux Citoyens

66-72, rue Marceau,
93100 - Montreuil-sous-Bois
Téléphone : +33 (0)1 41 58 17 40
Fax : +33 (0)1 43 63 84 62

<http://www.france.attac.org/>

En décembre 1997, Ignacio Ramonet lance un appel dans le Monde Diplomatique pour créer une Association pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens¹⁸. Il fait le constat selon lequel la globalisation financière et la spéculation qu'elle favorise provoquent des crises économiques aux conséquences désastreuses, notamment pour les pays en développement. La mondialisation « néo-libérale » défend d'abord les intérêts des firmes transnationales et des marchés financiers, au détriment des valeurs démocratiques et du partage équitable du fruit du travail. Pour « mettre un grain de sable dans les rouages de la spéculation » et renforcer le poids relatif du capital productif au regard des actions spéculatives, la taxe proposée par le Prix Nobel d'économie James Tobin en 1972 (de l'ordre de 0,05 à 0,1%) devrait s'appliquer à l'ensemble des transactions monétaires internationales. Avec le produit de cette taxe, le financement du développement écologique et social serait alors favorisé, notamment en faveur des pays en développement. Même fixée à un taux particulièrement bas de 0,1 %, elle rapporterait selon le mouvement près de 100 milliards de dollars par an. Anti-spéculative, elle limiterait les fluctuations des taux de change, réduisant ainsi les taux d'intérêt et les pressions inflationnistes¹⁹. Cette taxe servirait des missions d'intérêt général, dans le cadre de la solidarité internationale notamment.

Cet article reçut un très large écho en France. ATTAC France, première association de l'organisation, fut alors créée le 3 juin 1998. Le mouvement international ATTAC, l'organisation non gouvernementale (ONG) internationale sera institutionnalisée à Paris les 11 et 12 décembre 1998. Afin d'éviter tout quiproquo, l'association ne s'est pas déclarée antimondialiste, mais plutôt altermondialiste. Elle voulait ainsi signifier qu'elle ne se déclarait pas contre tout processus de mondialisation, mais qu'elle condamnait la « globalisation économique libérale ». Elle proposait alors de concevoir une autre forme de mondialisation plus respectueuse des droits de l'homme, du refus des inégalités et des dominations de toutes sortes.

¹⁸ Ramonet, I. (1998), Désarmer les marchés, Le Monde Diplomatique, décembre 1997.

¹⁹ Fontanel, J. (2005), « *Les organisations non gouvernementales* », Grenoble, Fragments de cours, 2005.

L'éventail de membres fondateurs explique la pluralité et l'objectif d'ouverture de l'association. On peut noter la présence de nombreuses associations d'utilité publique de tout ordre (humanitaire, droit au logement, développement durable), et de nombreux syndicats. Pour être efficace, ATTAC a décidé qu'il fallait soutenir les autres mouvements alter mondialistes. Le but est de créer un réseau, de s'associer à toutes les causes s'approchant de leur objet social. L'organisation soutient la confédération paysanne, notamment les faucheurs volontaires d'OGM²⁰. En soutenant José Bové et son équipe, ATTAC veut « mettre un coup d'arrêt à la marchandisation du vivant ». ATTAC est composé d'un grand nombre de membres personnes morales et publiques (tableau 1) et sa carte d'identité résumée est présentée dans le Tableau 2. Il est intéressant d'analyser les actions de cette association.

I. Les actions

Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen) a connu un grand succès en France. Pour éviter les ravages d'un capital libéralisé à outrance et cause de crises financières graves, Attac fondée en grande partie sur la proposition de James Tobin d'une imposition sur les opérations spéculatives sur les monnaies, propose de contrôler les mouvements de capitaux. Il s'agit donc de lutte contre la « mondialisation sauvage », celle qui est fondée sur la « déclaration universelle des droits du capital » et d'un refus de la dictature des marchés. Face à l'ultralibéralisme dominant, il faut engager un véritable combat, pour une réappropriation collective de la vie de chacun.

La taxe Tobin est simple dans son principe. Elle consiste à réclamer 0,05 % de taxe à certaines transactions en devises, principalement des grands pays de la finance internationale, comme le G7 ou la Suisse. Or, ceci coûterait très cher aux opérateurs qui pour quelques centièmes de points sont toujours désireux de spéculer. Cette procédure ne gênerait pas les opérations commerciales, ni les investissements productifs qui s'opèrent une fois pour toutes. Elle limiterait les fluctuations des taux de change, réduisant ainsi les taux d'intérêt et les pressions inflationnistes. En outre, les recettes considérables qui en résulteraient permettraient de financer des programmes socio-économiques d'importance dans les pays du tiers-monde.

Cependant, si la taxe Tobin est efficace pour les faibles attaques spéculatives, elle serait impuissante face à des sorties massives de capitaux. Elle doit nécessairement être complétée par des mesures de contrôle des capitaux, pas nécessairement permanents. Plusieurs mesures pourraient être proposées, comme la limitation des entrées de capitaux de court terme conduisant à un taux de change trop fort et une hausse des taux d'intérêt (avec ses effets néfastes sur l'emploi et l'investissement) ou le contrôle des changes pour limiter une fuite de

²⁰ Le soutien d'ATTAC aux faucheurs d'OGM a poussé le CETIOM (centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains) et l'ACTA (association de coordination technique agricole, recherche appliquée) à abandonner certaines poursuites en appel. Le système de gestion du commerce international instauré par l'OMC conduit à limiter les choix de sociétés entières. Ainsi, l'acceptation internationale de surtaxer les produits européens désireux de ne pas importer de la viande hormonée est évidemment condamnée, le principe de la précaution et de la sécurité alimentaire étant ainsi bafouée sous le prétexte d'une liberté qui est surtout celle des firmes multinationales à faire du profit, au prix d'un risque important pour la population mondiale.

capitaux. Ces mesures sont fortement critiquées par le courant dominant de l'économie, qui considère qu'il s'agit là d'une atteinte insupportable aux droits individuels.

Attac considère que la Taxe Tobin apporterait 50 milliards de dollars par an, soit plus que l'aide internationale aux pays en développement. Dans ce contexte, il est fortement recommandé d'engager des actions communes pour :

- empêcher la spéculation internationale, notamment par la taxation des revenus du capital,
- sanctionner les paradis fiscaux,
- empêcher la généralisation des fonds de pension,
- promouvoir la transparence des investissements dans les pays dépendants,
- respecter les droits des consommateurs et des citoyens bafoués par certaines opérations bancaires et financières,
- revendiquer l'annulation de la dette publique des pays socialement affaiblis,
- reconquérir la démocratie au détriment du profit,
- s'interroger sur le principe des « stocks-options » ou la « création de valeur », véritables instruments de prédation de la richesse créée dans les entreprises²¹,
- dénoncer le fonctionnement inégalitaire des organismes financiers,
- réduire les droits conférés aux grandes entreprises multinationales en matière de pollution ou de gestion des espèces vivantes²².
- refuser l'abandon de souveraineté des Etats,
- créer au niveau mondial un (ou des) nouveau(x) espace(s) démocratique(s).

Le Tableau n°23 énumère les membres fondateurs d'Attac. L'encadré n°2 présente, sous une forme synthétique, la carte d'identité de cette organisation non gouvernementale.

²¹ Cassen, B. (1999), Comprendre et agir avec Attac, %% contre la dictature des marchés, La Dispute, Syllepse, VO Editions, Paris, P. 10.

²² Graz, J-C. (2008) La gouvernance de la mondialisation, Collection Repères, La Découverte, Paris.

Tableau n°23 – Les membres fondateurs

Personnes morales	Personnes physiques
AC ! Agir ensemble contre le chômage	José Bové
Agir ici	Manu Chao
AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)	Jacques Cossart
Les Amis de la Terre	René Dumont (décédé)
APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité)	Viviane Forrester
Artisans du Monde	Susan George
Association Gunter Holtzman	Gisèle Halimi
CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception)	Bernard Langlois
CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale)	Daniel Mermet
Confédération générale des SCOP	Daniel Monteux
Confédération paysanne	Jacques Nokonoff
CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement)	René Passet
DAL (Droit au logement)	Ignacio Ramonet
ESCOOP (Economie solidaire et coopérative)	Jacques Robin (décédé)
Fédération des Finances CGT	Pierre Tartakowsky
FGTE-CFDT	Présidents d'honneur
FFMJC (Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture)	Bernard Cassen
FSU (Fédération syndicale unitaire)	Susan George
MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires)	Ignacio Ramonet
MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux)	Présidents
MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples)	Jean-Marie Haribey
Les Pénélopes	Aurélie Trouvé
Raisons d'agir	Personnes morales (Journaux et éditions))
Réseaux services publics européens	Le Monde Diplomatique
SNES (Syndicat national enseignement secondaire)	Golias
SNESup (Syndicat national enseignement Supérieur)	Charlie Hebdo
SNPTAS Equipement CGT	Alternatives économiques
SNUI (Syndicat national unifié des impôts)	Politique
SNUIPP (Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs d'école)	Politis
SUD-PTT (Solidaires, Unitaires, Démocratiques)	Témoignage Chrétien
Survie	Transversales
Syndicats de la magistrature	
Syndicat de la Médecine générale	
UFAL (Union des Familles Laïques)	
UGICT-CGT (Unions générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT)	
UNEF (Union Nationale des Etudiants de France)	
Union Syndicale Solidaires	

Encadré n°2 – Carte d'identité d'ATTAC

Forme juridique: Principe de décentralisation, en réseau, sans structure hiérarchique ni centre géographique. Il y a ATTAC France (Association loi 1901, statut de mouvement d'éducation populaire, par arrêté ministériel du 4 février 2002.) et ATTAC international: (ONG qui n'existe pas proprement dit en dehors d'Internet).

Objectifs actuels:

Élargissement à tout ce qui a trait au cours dominant de la mondialisation économique qualifiée de mondialisation «néo-libérale». Parmi les grands objectifs, un contrôle plus étroit des marchés financiers, la réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des grandes organisations financières internationales, et la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme sont recherchés. Deux slogans: « Le monde n'est pas une marchandise » et « D'autres mondes sont possibles ».

Champ d'intervention et d'action:

Domaines d'intervention: Droits de l'Homme, Développement économique, alter mondialisme, écologie.

Domaines d'action: Moyens de communication non-violents; manifestations diverses, conférences, articles, campagnes de communication, projections de films documentaires, publications de livres et grand rôle de l'internet.

Les résultats des missions:

Campagne contre la directive Bolkestein, participation au Forum social mondial et européen (FSM et FSE), « succès » de la campagne pour le Non au projet de Constitution européenne. Depuis début 2006, baisse du nombre d'adhérents, désaccords internes et problème de fraude électorale.

Budget

Bilan au 31/12/2005: 252 527€ (baisse de 45.7% par rapport à l'année 2004).

Compte d'exploitation 2005: -170 435€ (1 785 317 - 1 955 753)

Origine des fonds et types de dépenses:

Grandes origines des fonds: Cotisations (53%), Abonnements *lignes d'Attac* (10.5%), grands types de dépenses: Frais de personnel (26.7%), Évènements (17.3%)

Fonctionnement : ATTAC France dispose d'un Collège de membres fondateurs, de 15000 adhérents (dont 413 personnes morales et 215 comités locaux), d'un Conseil d'administration (CA), d'un Bureau et d'un Conseil scientifique (CS). D'abord, les adhérents (personnes physiques ou morales) éalisaient 12 des membres du CA au scrutin uninominal, et les membres fondateurs (essentiellement des personnes morales) désignaient les 18 autres. Aujourd'hui, les 42 membres du CA sont élus par les adhérents. Le CA élit les membres du Bureau et nomme ceux du CS (110 membres). Il existe une coordination d'élus Attac à l'assemblée nationale, au Sénat et au parlement européen

Pays concernés: 55 en 2004, tous les continents sont représentés. Pas de structure hiérarchique, ni de centre géographique. Organisation principale par Internet.

Slogans : « Le monde n'est pas une marchandise ». « D'autres mondes sont possibles ».

Si ATTAC a conservé dans ses objectifs prioritaires la lutte contre la « financiarisation » de l'économie et la politique des institutions économiques et financières internationales, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou le Fonds monétaire international (FMI), l'association a élargi le spectre de ses revendications. Elle s'engage notamment pour l'annulation de la dette des pays pauvres, la défense des services publics, la promotion du développement durable et du commerce équitable. Concrètement, le mouvement tient à être présent sur la scène médiatique et diplomatique et il participe activement aux grandes manifestations de contestation de l'ordre mondial libéral, de l'Organisation Mondiale du Commerce²³ au G8. Son action utilise prioritairement un arsenal de moyens de communication non violents, de l'organisation de conférences à la publication de nombreux articles scientifiques ou politiques²⁴. Elle utilise beaucoup les fonctionnalités du Web, dans lequel elle archive ses missions²⁵ et son fonctionnement²⁶. En réalité, chaque Local ATTAC, branche du réseau ATTAC international, est libre de choisir ses missions et moyens d'action, tout en restant conforme à l'idéologie altermondialiste de l'ONG. Ce fonctionnement en réseau, totalement décentralisé, sans structure hiérarchique ni centre géographique, est original. Seul un site, www.attac.org met en relation les différents comités nationaux. Il n'y a pas de structure internationale²⁷. De fait, chaque ramification est autonome quant au choix de son statut, de son fonctionnement, de ses priorités et de ses modes d'action.

Par la constitution de commissions composées de spécialistes, ATTAC se veut un mouvement d'expertise, éclairée sur son contenu, justifiant ses revendications²⁸. La présence d'une coordination d'élus ATTAC à l'Assemblée nationale, au Sénat, et au parlement Européen donne de la voix au groupement. Plusieurs publications font état de ces analyses, portant sur le traité constitutionnel européen, la dette du tiers-monde, les alternatives au libéralisme concernant la « santé assurance maladie », le complexe médico-industriel, les paradis fiscaux, la démocratie, l'organisation de l'altermondialisme, l'analyse de la pauvreté et des inégalités comme conséquences du néo-libéralisme ou les OGM en guerre contre la société²⁹.

Dans ses luttes, souvent relayées par nombre de médias, ATTAC a eu une influence indéniable sur les débats de société et sur leur internationalisation. Ainsi son combat contre l'application de la directive Bolkenstein. Pour ATTAC, cette

²³ Attac est très vigilante sur le « renouveau » des principes prônés par l'AMI (Accord Multilatéral sur l'investissement), qui avaient été rejetés en 1998.

²⁴ Notamment le « Le grain de sable », courriel international qui paraît en France tous les mercredis.

²⁵ <http://www.france.attac.org/r3>

²⁶ <http://www.france.attac.org/r1>

²⁷ ATTAC est présent au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal, au Togo, Maroc, Tunisie. En Amérique, en Argentine, en Bolivie, au Brésil, en Colombie britannique, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Paraguay, Pérou, Québec, Uruguay, Venezuela. En Asie, au Japon et au Liban. En Océanie, en Australie. En Europe, en Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Jersey, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse.

²⁸ Selon Marc BLONDEL, ancien patron de FO, « les militants d'ATTAC sont les seuls à fournir une présentation globale d'alternative au libéralisme »

²⁹ www.attac.france.org : production de cycles de « formation continue à l'économie ». Divers dossiers sont constitués au sein d'une base de donnée nommée : « savoir », destinée aux citoyens.

directive sur la libéralisation des services dans le marché intérieur mettait en péril le fonctionnement du service public et favorisait l'application d'un dumping social producteur de chômage intérieur. Dans ces conditions, de nombreuses dispositions d'intérêt général, concernant notamment la santé et l'environnement, auraient échappé aux pouvoirs nationaux et décentralisés. Elle inciterait la concurrence sauvage avec une délocalisation sans contrôle étatique possible sur l'autre territoire. Cette campagne a révélé le besoin d'ATTAC de se diriger vers une plus grande protection du service public. Elle a permis la création d'un « mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés et de leurs institutions ». Selon ATTAC, le texte soumis au vote final du Parlement européen excluait seulement le logement, les services familiaux de « l'emprise de la sphère financière et des entreprises multinationales »³⁰. Grâce à la pression des mobilisations sociales, certains passages les plus libéraux du texte ont été retirés comme « le principe du pays d'origine » qui conduisait inéluctablement à un dumping social.

Dans le cadre de la protection du service public, ATTAC a soutenu le mouvement des chercheurs réclamant plus de crédits de l'Etat et le maintien du statut des chercheurs. (Fondation sciences citoyennes, mars 2004, Jacques TESTART, Directeur de Recherche à l'INSERM). Il s'agit une nouvelle fois d'améliorer l'information du public concernant les nouvelles technologies liées au développement durable notamment, afin de légitimer le statut des chercheurs. Les recherches sur la protection de l'environnement et du patrimoine, dans le cadre du développement durable, sont fortement recommandées. Plusieurs thèmes sociaux sont aussi défendus, notamment le droit au logement, la lutte contre les violences faites aux femmes, la volonté de responsabiliser les citoyens dans la vie politique et la mise en place d'une « université populaire ».

L'altermondialisme est devenu un mouvement social transnational à part entière à l'occasion du premier Forum social mondial tenu en janvier 2001 à Porto Alegre. Par sa forme, l'événement s'opposait explicitement au Forum économique mondial réunissant, comme chaque année depuis 30 ans, au même moment à Davos les élites transnationales parmi les plus influentes du monde des affaires et de la politique. En rassemblant plusieurs dizaines de milliers de militants en provenance des cinq continents, le Forum social mondial a considérablement renforcé la conscience collective des différentes coalitions qui s'opposaient au processus de mondialisation du programme néo-libéral. Pour elles, il incarne mieux que tout autre organisation le sentiment d'appartenir à un même mouvement à l'échelle de la planète. Tout au long des années 1990, des coalitions à géométrie variable avaient vu le jour pour contester la progression du néolibéralisme. Elles se sont renforcées dans le contexte des crises économiques et monétaires majeures qui ont suivi la libéralisation du marché international des capitaux dans les grands pays émergents. Le Mexique en 1995, les économies les plus prospères de l'Asie de l'Est en 1997, la Russie l'année suivante ont montré les conséquences possibles d'une telle politique et les menaces d'effondrement de l'ensemble de l'économie internationale qui pouvait en découler. Les premiers résultats concrets ont été en 1998 la dénonciation des négociations discrètes de l'OCDE en vue d'un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) protégeant de façon démesurée les capitaux, suivie par la création d'Attac en France et son implantation dans de nombreux pays occidentaux, puis l'échec très médiatique de

³⁰ ATTAC (2006), Directive Bolkenstein ? Faisons barrage à ce projet ultra-libéral ! », ATTAC France, 11-01-2006)

la conférence ministérielle de l'OMC à Seattle en 1999. Ces luttes à l'échelle globale contre des négociations en cours se sont toujours conjuguées avec des campagnes ciblées en vue de changer les règles prévalant au sein des principales institutions multilatérales. Le mouvement « Fifty years is enough » contre les institutions de Bretton Woods ou la campagne Jubilee 2000 pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète en sont les exemples les plus notoires.

Enfin, ATTAC est un partenaire actif des grandes actions mondiales de résistance civile pacifique. Elle a participé activement aux manifestations de Seattle en 1999 contre les décisions qui allaient être prises à l'OMC. Ce rassemblement a tout de même suscité une prise de conscience quasi mondiale sur les méfaits du « capitalisme sauvage ». La mise en place d'une véritable solidarité internationale fondée notamment sur l'élargissement du commerce équitable et la lutte contre les inégalités a mis en évidence les effets discutables des politiques engagées par l'Organisation Mondiale du Commerce et le Fonds Monétaire International. ATTAC conteste le pouvoir du FMI, en tant que « prêteur financier aux pays en voie de développement en dernier ressort » et elle revendique l'annulation de la dette des pays africains. Il est nécessaire d'effectuer un contrôle plus étroit des marchés financés et de lutter contre les paradis fiscaux.

Aujourd'hui, ATTAC se propose de défendre la laïcité, la démocratie (en luttant contre les inégalités et par l'élargissement du commerce équitable), le soutien aux services publics, l'environnement, la solidarité internationale en faveur des pays en développement et le militantisme (en vue de soutenir les « exclus » de la société, de désarmer les marchés financiers et de responsabiliser les jeunes avec une véritable éducation politique). L'action « stop à l'Europe du business » a visé à lutter contre l'intrusion jugée trop systématique des élus européens au sein des réunions rassemblant des multinationales. ATTAC organise des manifestations en vue de développer les mouvements sociaux³¹. Pour agir, il faut donc lutter contre la mondialisation libérale excessive pourtant soutenue par les gouvernements, faire redémarrer de nouvelles négociations tenant compte des impératifs sociaux, lutter pour la taxation et le contrôle de certaines transactions financières, réduire drastiquement la dette du tiers-monde, lutter contre les OGM, protéger l'avenir des femmes et surtout faire respecter partout les règles démocratiques. Il faut développer un contrôle citoyen, notamment par l'application de la taxe Tobin.

Les actions sont souvent symboliques, informatives et destinées à ouvrir le débat. Pour ATTAC, « Il s'agit tout simplement de se réapproprié ensemble l'avenir de notre monde ». Le premier outil pour changer le monde est le savoir de ses citoyens³². C'est un mouvement d'éducation populaire qui se traduit concrètement par la production d'analyses, expertises, l'organisation de conférences, de réunions publiques, la participation à des manifestations. Son objet initial est de mener des actions en vue d'une reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, sociale, économique, et culturelle dans le monde. C'est donc une association de

³¹ Notamment à l'Organisation du forum social européen 2003 à Paris, au forum social de Porto Alegre en 2002, au rassemblement du G8 à Evian début juin 2003, à la mobilisation contre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Riva de la Garda (Trento, en Italie), en septembre 2006, contre la réunion des ministres européens du commerce ou contre la directive BOLKENSTEIN en février 2006 à Strasbourg.

³² (www.attac.france.org, Rubrique savoir)

solidarité internationale, « anti-mondialisation » « anti-spéculation » et « anti-libéralisme sauvage ».

Selon le bureau d'ATTAC, les dons et les cotisations représentent l'origine principale des fonds. L'association a mis en place une grille dégressive de cotisation, en fonction de la « taille » de la personne morale et des revenus des personnes physiques. Les financements publics sont relativement peu élevés, de l'ordre de 5% du budget d'ATTAC en 2005. Ils sont justifiés par l'action d'éducation populaire menée par l'association, l'organisation de conférences, des universités d'été, la publication d'ouvrages, et les déplacements pour les forums sociaux mondiaux. Les subventions publiques territoriales sont plus réduites et souvent obtenues sur la base d'un Forum ou d'une manifestation d'information. Les ventes de CD (« ATTAC ta dette » ou « un autre monde est possible ») constituent aussi des sources de revenus. La valorisation des bénévoles est estimée à 15 euros par jour par personne. Les dépenses concernent le financement des campagnes, les transports, les hébergements et surtout les frais de personnel.

ATTAC a publié en mai 2006 « L'Europe que nous voulons : enjeux et propositions »³³ et ses trois plans. Il s'agissait d'actions et de propositions négociées entre les sections locales, mais avec des désaccords de fond entre les adhérents. Attac se conduit souvent comme un parti politique ayant les moyens de diffuser ses idées. C'est aussi un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, qui profite de l'absence partielle des partis dans cette lutte quotidienne.

II. Les contestations

Les « attaques contre ATTAC » proviennent de partout et touchent un peu à tout. Brièvement les plus grandes critiques se rapportent à son organisation interne et à ses idées. Attac a connu de nombreuses contestations internes, mais aussi externes.

La crise des idées

Au départ, ATTAC a été critiquée pour son manque de radicalité d'un côté et pour son refus excessif de la mondialisation. La revendication en tant que mouvement altermondialiste a constitué une réponse insuffisante, même si elle était particulièrement adroite. Depuis deux ou trois années, le mouvement connaît une crise structurelle qui réduit son potentiel de développement de ses idées. Si la réforme des institutions multilatérales et l'instauration d'une taxation des transactions financières internationales sont restées dans l'impasse après la victoire sur l'AMI, la mobilisation en faveur de l'annulation de la dette du Tiers-monde et de la défense du service public contre le renforcement de l'Accord général sur les services (AGCS) a sans doute infléchi les cadres de négociation en cours (G8, OMC, Union européenne). Aujourd'hui, ATTAC est un acteur important dans les processus de négociation et elle marque de son influence les transformations en cours dans les pays dans lesquels les forces progressistes ont accédé au pouvoir³⁴. Cependant, le mouvement altermondialiste peine à se

³³ <http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique717>

³⁴ « Altermondialisme : crise de croissance », Alternative internationale, Décembre 2006, No 33.

renouveler dans le cadre d'un monde offert à la guerre globale contre le terrorisme. Les revendications axées auparavant sur des enjeux essentiellement économiques, sociaux et environnementaux ont vu leur importance médiatique et philosophique décroître.

ATTAC a subi le désaveu cinglant de James Tobin, qui s'est publiquement opposé au « détournement » de sa proposition par l'association³⁵. Il ne suffit pas, en effet, de détourner le flux des transactions spéculatives vers l'investissement productif pour relancer le développement économique des pays en développement. « Ce que l'association ne précise pas, c'est que la seule façon capitaliste de réduire le développement du capital financier (autrement que par l'explosion de la bulle spéculative), *c'est d'intensifier l'exploitation par le travail* de manière à ce que le capital productif *redevienne attractif* pour les investisseurs »³⁶. Mais surtout, cette imposition suppose l'approbation de toute la communauté internationale, sans quoi les capitaux s'envoleraient vers les places financières « détaxées » ou contournant cette règle. Pour Robert Mundell, prix Nobel d'économie 1999, la proposition de taxe serait inefficace, car elle générerait simplement les transactions, sans empêcher pour autant la spéculation. Paul Krugman considère que cette idéologie favorise le protectionnisme et que celui-ci est préjudiciable aux pays pauvres. Il est rejoint dans cette analyse par les pays du tiers-monde qui ne souhaitent pas le blocage des décisions de l'OMC lorsque celles-ci leur paraît être favorable à leurs intérêts. La volonté d'ATTAC de parler au nom des peuples des pays pauvres est fortement contestée, car il ne s'agit pas d'un parti politique, mais d'une association défendant les idées spécifiques de ses adhérents.

Attac n'est ni une association « de masse », ni un parti politique c'est un groupement d'intérêt et d'idées. Elle a publié « 12 exigences » adressées au Conseil de l'Europe à propos du projet de Traité constitutionnel pour l'Union européenne. Elle s'est battue pour le « non », mais elle n'a pas pour autant de légitimité particulière pour exprimer les revendications du peuple à la suite au référendum français sur le sujet. Pour Zaki Laïdi³⁷, le mouvement s'inscrit dans une démarche à la fois « souverainisme » et « néo-communisme »³⁸. Paul Krugman condamne ses idées comme aboutissant à un protectionnisme préjudiciable aux pays pauvres, susceptibles de se développer grâce au libre-échange. Les propositions d'Attac ne sont pas considérées souvent comme crédibles, en s'inscrivant dans trop de refus et de contestations, sans entrer dans la voie révolutionnaire.

La crise interne

Le mouvement consensuel a perdu ses valeurs conviviales. Des divergences

³⁵ Lucas A., 29/03/04, " On s'est abusivement servi de mon nom pour des priorités qui ne sont pas les miennes (...). Je n'ai rien de commun avec les praticiens de cette révolution contre la mondialisation (...). Je défends le libre-échange. De plus je soutiens le FMI, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce, tout ce à quoi ces mouvements s'en prennent ", Tobin J., *Attac: le dossier vérité*, http://www.consciencepolitique.org/social_et_societe/lucasattac.htm.

³⁶ Schwartz B., été 2001, *Contre-Attac : du leurre sur toast*, http://oiseautempete.internetdown.org/article.php3?id_article=4

³⁷ Caramel L. (2002), 150 000 militants à Florence pour le premier Forum social européen, in *Le Monde*, 7 novembre.

³⁸ Il existe cependant une minorité clairement européenne et réformiste qui n'a pas toujours droit à la parole.

idéologiques et des querelles de personnes ont eu raison de la sérénité qui semblait prévaloir au sein de l'organisation. Les polémiques internes ont été violentes. Les controverses portent sur trois principaux domaines.

L'absence d'unanimité sur les orientations européennes a divisé le mouvement, entre les partisans de l'intégration et ses opposants politiques. Il lui a fait perdre des adhérents³⁹. ATTAC a perdu le tiers de ses membres, passant de 31 000 à 21 000 adhérents, durant les trois dernières années de la présidence de Jacques Nikonoff.

En 2006, Attac s'est inquiété de l'état de ses finances⁴⁰, avec un trou de 270.000 euros⁴¹. L'organisation a lancé un appel à toutes les composantes de l'association pour participer à l'effort de redressement financier, afin d'éviter le licenciement de plusieurs salariés ou la réduction de leurs salaires. Cette situation est le résultat de l'engagement d'Attac contre le Traité européen qui a provoqué d'importantes dépenses additionnelles. Une certaine opacité pèse toujours sur le détail des comptes et la provenance des fonds. Il est effectivement très difficile d'avoir accès aux « détails financiers » de l'association⁴²

Enfin, le « manifeste 2007 », programme interne visant une meilleure cohésion au sein du groupe ATTAC, mis en évidence la réalité d'une fraude électorale lors des élections de l'assemblée générale 2006⁴³. Le processus décisionnel est contesté. Le nombre de « fondateurs » a été augmenté à 18 après 4 années de vie, en vue de préserver l'association des attaques partisans. Ces statuts avaient été inventés initialement pour garantir la stabilité de l'association face aux tentatives d'entrisme. Ils sont maintenant vécus comme un déni de démocratie. Attac nourrit idéologiquement la gauche militante. Elle est devenue un enjeu. L'organisation d'éducation populaire, parrainée par un cartel de fondateurs, est désormais un partenaire, qui doit faire face à des oppositions concernant notamment la question laïque. Le conflit qui a conduit au changement de majorité laisse encore des traces dans la cohésion de l'association⁴⁴.

Attac souhaite aujourd'hui régler ses problèmes démocratiques, vers une part réduite accordée aux conservateurs et aux fondateurs. Elle se propose de maintenir son indépendance afin de lutter contre l'ultra-libéralisme. L'organisation veut continuer à développer des idées et à participer aux débats des citoyens. Les divergences personnelles relaient aussi les contradictions intrinsèques à tout mouvement social entre élargissement et approfondissement. Faut-il établir de nouvelles relations avec des organisations aux objectifs proches (comme les syndicats, le communautarisme du Sud ou les organisations religieuses) ou

³⁹ Evano C., Evano R., Leboucq A., Molinier N., Weinstein M., du comité local ATTAC d'Aix en Provence, « Pourquoi nous quittons ATTAC », <http://libertaire.free.fr/Attac11.html>.

⁴⁰ Attac s'inquiète de l'état de ses finances. *Nouvel Observateur*, 21/01/06.

⁴¹ Ecoiffier M., 07/10/2006, « Attac prend l'eau, Nikonoff jette l'éponge », in *Libération*. <http://www.liberation.fr/actualite/politiques/209166.FR.php>.

⁴² Voir à ce propos [Abelsohn J.-P.](#), « La lettre ouverte : Les mauvais comptes d'ATTAC », http://www.developpement-durable.net/article.php3?id_article=95.

⁴³ Jacques Nikonoff, est contraint démissionner trois mois après sa réélection au Conseil d'administration, en juin 2006. En effet, une « anomalie statistique » a révélé la suspicion d'une fraude électorale, elle-même entérinée par le rapport Passet, indépendant et vivement commandé pour l'occasion. Cette « anomalie », diffusée publiquement, a coûté cher à l'association. La lutte a opposé les fondateurs aux membres syndiqués soutenus par José Bové, désireux d'avoir plus de démocratie à l'intérieur du mouvement au regard du poids des « fondateurs ».

⁴⁴ Deux publications, « Politis », et « Alternatives économiques » prennent du recul face au mouvement, alors qu'elles étaient à l'origine de sa création. (« "Politis" et "Alternatives économiques" s'engagent dans la crise d'ATTAC », *Le Monde*, 12 juillet 2006)

renforcer le noyau contestataire de l'espace libéral pour renforcer le passage à l'action ? L'association doit-elle se transformer en un parti politique⁴⁵ ? L'association, française notamment, se conduirait ainsi comme un parti politique. Cependant, « rien ne garantit qu'une structure indépendante luttera forcément pour le bonheur et la justice. Or, un pouvoir (...) qui se rend indépendant du politique est précisément l'Etat-Léviathan bureaucratique que craignait tant Tocqueville. Une telle structure ne peut par nature mener une action désintéressée puisque son seul intérêt devient la perpétuation de sa propre indépendance »⁴⁶.

ATTAC est « soit en panne soit dans un processus d'essoufflement »⁴⁷. Le pouvoir émergent de l'altermondialisme se situe dans une dynamique de mobilisation politique considérée, selon les analyses, comme appartenant à une temporalité plutôt longue que courte et à un espace militant plus ou moins internationalisé. Il est ainsi fait appel au renouveau de mouvements citoyens transnationaux face à la mondialisation du capitalisme dans la longue tradition de résistance du tiers-mondisme, du féminisme, des luttes anti-coloniales, et avant elles du communisme et du syndicalisme⁴⁸. L'altermondialisme est aussi une réponse à la recomposition des espaces militants nationaux d'avant la problématique de la mondialisation. La crise du tiers-mondisme et le recul du syndicalisme ont été l'occasion d'une mobilisation nouvelle⁴⁹. Ses analyses critiques et ses contre-expertises contribuent au répertoire d'actions du mouvement de protestation contre la mondialisation néo-libérale. Attac cherche à transformer l'aspiration authentique des peuples en une dynamique opératoire trouvant d'importants relais de coordination à l'échelle internationale⁵⁰. Le mouvement altermondialiste est devenu un acteur à part entière de la mondialisation, même si ces trois dernières années lui ont fait perdre son aura.

⁴⁵ José Bové, membre fondateur coopté rétroactivement, s'est présenté aux élections présidentielles en France.

⁴⁶ Lucas, A. (2004), « Attac: le dossier vérité », http://www.conscience-politique.org/social_et_societe/lucasattac.htm

⁴⁷ Wasserman G., février 2005, « Le mouvement altermondialiste entre hésitations, deuxième souffle et maturation », www.forumsocialmundial.org.br/dinamic.php?pagina=bal_wasserman_2005_f

⁴⁸ Barry K. Gills (ed.), *Globalization and the Politics of Resistance*, Basingstoke, Macmillan, 2000; Robert O'Brien et al., *Contesting Global Governance. Multilateral Economic Institutions and Global Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

⁴⁹ Olivier Fillieule, Erik Agrikolansky, Nonna Mayer (Eds), *L'Altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion 2005.

⁵⁰ René Passet, « Imaginer sans cesse... », *L'Economie politique*, No 25, janvier 2005, p. 18.

Comité International Olympique

C.I.O.

Comité International Olympique
Château de Vidy
1007 Lausanne
Suisse

Tél : (41.21) 621 61 11

Fax : (41.21) 621 62 16

<http://www.olympic.org>

Le Comité International Olympique (CIO) a été fondé le 23 juin 1894 par le baron Pierre de Coubertin, qui eut l'idée de faire revivre les Jeux Olympiques de l'Antiquité grecque. Les premiers Jeux Olympiques modernes s'ouvrent à Athènes le 6 avril 1896. Son fonctionnement est relativement simple. C'est une association du droit suisse.

Le sport devait faire partie de l'éducation des jeunes, au même titre que les branches scientifiques, littéraires et artistiques. Son objectif était de proposer ainsi une éducation harmonieuse du corps et de l'esprit. Le but initial du Mouvement olympique était de contribuer à bâtir un monde pacifique par le sport, en promouvant la non-discrimination, la solidarité, l'amitié et le fair-play. L'Olympisme se positionne alors comme un état d'esprit fondé sur l'égalité de traitement des sports qui sont pratiqués dans le monde et gérés de façon démocratique.

« En un siècle, le destin des Jeux Olympiques s'est imposé comme un événement récurrent universel, réunissant de plus en plus de pays, d'athlètes, de spectateurs et de téléspectateurs⁵¹. Il est un exemple de mondialisation, au même titre que les religions dominantes. Son histoire témoigne d'un processus de mondialisation abouti »⁵². Les Jeux Olympiques sont devenus un moyen de communication entre les Etats, ils interfèrent dans certaines zones des relations internationales entre les Etats, ils donnent une reconnaissance internationale à ses adhérents, c'est lieu de contestation sur le respect des droits de l'homme, ils sont une vitrine pour son organisation et ses médailles qu'aucun pays ne peut négliger, ils réussissent à devenir un vecteur de communication intéressant pour les organisations non gouvernementales. L'olympisme est au cœur du « choc des civilisations ». Une carte d'identité du CIO est présentée dans l'encadré n°3.

⁵¹ Le C.I.O. reconnaît plus d'Etats que l'ONU

⁵² Fontanel, J, Fontanel, M. (2009), Les feux géoéconomiques de l'Olympe. Les Leçons, in Géoeconomie du sport. Le sport au cœur de la politique et de l'économie internationales, à paraître, Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris.

Nom : Comité Olympique International

Date de naissance : Le 23 juin 1894

Fondateur : Le baron Pierre de Coubertin

Localisation : Lausanne (Suisse)

Budget total : (2005-2008): 244 000 000 USD

Programme mondiaux : 110 500 000 USD

Programmes continentaux : 90 000 000 USD

Subvention pour les Jeux Olympiques : 34 000 000 USD

Administration / Communication : 9 500 000 USD

Objet :

Promouvoir le sport de haut niveau aussi bien que le sport pour tous, en accord avec la Charte Olympique

Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques

Veiller par tous les moyens appropriés à la promotion des femmes dans le sport, à celle de l'éthique sportive et à la protection de l'athlète.

Site web : <http://www.olympic.org>

Fonctionnement

Le CIO comprend 115 membres.

Un président

Une commission exécutive et 23 commissions contribuent à promouvoir les idéaux de l'esprit olympique dans leurs domaines d'intervention respectifs.

Il existe une relation forte avec des Fédérations internationales sportives, les 203 Comités Nationaux Olympiques (CNO), les athlètes, les juges et arbitres.

Jeux Olympiques passés:

25 Jeux Olympiques d'été (3 organisations n'ont pas eu lieu pour cause de guerre).

20 Jeux Olympiques d'hiver

Jeux en préparation :

BEIJING 2008 - Jeux de la XXIXe Olympiade du 8 août au 24 août 2008

VANCOUVER 2010 - XXIes Jeux Olympiques d'hiver du 12 au 28 février 2010

LONDRES 2012 - Jeux de la XXXe Olympiade du 27 juillet au 12 août 2012

SOTCHI 2014 - XXIIes Jeux Olympiques d'hiver du 7 au 23 février 2014

Objectifs et organisation

Le Comité International Olympique est l'autorité suprême du Mouvement olympique. Son rôle est de promouvoir le sport de haut niveau aussi bien que le

sport pour tous, en accord avec la Charte Olympique. Il assure la célébration régulière des Jeux Olympiques, et veille par tous les moyens appropriés à la promotion des femmes dans le sport, à celle de l'éthique sportive et à la protection de l'athlète. "L'Olympisme est une philosophie de vie ... Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels" (Charte olympique 2004, Principes fondamentaux). Le Mouvement olympique poursuit également de nombreux objectifs, comme la promotion du sport et des compétitions, la coopération avec des organisations publiques et privées au service du sport pour l'amélioration de l'humanité, l'aide au développement du sport pour tous (notamment dans les pays en développement), la promotion des femmes, la lutte contre le dopage et la promotion de l'éthique sportive et du fair-play. Il ajoute l'opposition à toute forme d'exploitation commerciale du sport et des athlètes et la sensibilisation aux problèmes environnementaux, pont sur lesquels les objectifs mériteraient d'être précisés, suivis et respectés.

Le CIO ne reçoit aucune subvention des Etats et cela le met à l'abri de pressions gouvernementales, contrairement à beaucoup de CNO. Toutefois, comme déjà souligné, Le CIO fonctionne sous le statut d'association dans le cadre de la loi suisse selon les articles 60 et suivants du Code civil, mais il dispose d'un accord particulier avec le Conseil fédéral, notamment en termes d'impôts directs et de recrutement du personnel, qui en fait, de facto, un sujet de droit international. Cependant, ce n'est pas une institution internationale et son personnel ne bénéficie pas des privilèges diplomatiques classiques.

Le CIO se compose d'un maximum de 115 membres⁵³ (dont 15 femmes, seulement !) qui se réunissent en session, au moins une fois par an et qui élisent un président et une commission exécutive. Les membres du CIO sont les représentants du CIO dans leurs pays respectifs et non les délégués de leur pays au sein du CIO. La durée du mandat des membres, tous bénévoles, est désormais de huit ans, renouvelable par réélection⁵⁴. Le CIO choisit et élit ses membres parmi les personnalités qu'il juge qualifiées⁵⁵. Ceux-ci se rencontrent une fois par année à la Session du CIO. Le président du CIO est élu par les membres du CIO au scrutin secret pour une période initiale de 8 ans, renouvelable une seule fois pour quatre ans. Il préside toutes les activités du CIO et le représente de manière permanente. Jacques Rogge⁵⁶ est le Président depuis le 16 juillet 2001. L'arrivée à la présidence de Jacques Rogge a marqué un tournant managérial intéressant pour

⁵³ Sur ces 115 membres, 15 occupent des fonctions dirigeantes au sein d'une fédération sportive internationale (FI) et 15 au sein d'un comité national olympique (CNO). Les membres disposant de ces « places réservées » perdent leur qualité de membre s'ils perdent leur fonction. 15 membres sont des athlètes « actifs », c'est-à-dire ayant participé aux Jeux olympiques il y a moins de huit ans. Pour les 70 autres membres « hors quotas », il ne peut y en avoir qu'un seul par pays.

⁵⁴ Les membres du CIO sont en effet bénévoles dont on rembourse les frais encourus pour remplir leur mission et, parfois, attribuer un honoraire pour un travail particulier. Sous la présidence Samaranch, d'importantes rémunérations avaient été versées à quelques membres, notamment au Président de la Commission « Marketing ». Depuis 2005, chaque membre reçoit une allocation forfaitaire de fonctionnement de 5000 dollars par an.

⁵⁵ Les personnes concernées cessent d'être membres à l'âge de 70 ans, sous réserve des dispositions transitoires qui prévoient que les membres élus avant l'ouverture de la 110e Session (11 décembre 1999) sont membres jusqu'à 80 ans et ceux élus avant 1966 sont membres à vie.

⁵⁶ Notons qu'en 2004, les frais de résidence présidentielle ce sont élevés à près de 400.000 dollars. Ceux du président d'honneur à vie, Samaranch, s'élevaient à 175.000 dollars.

le CIO, avec la mise en place de nouvelles règles et structures, et surtout un changement de style, moins paternaliste et plus technocratique. Les coûts de fonctionnement et l'administration coûtent près de 100 millions de dollars par an.

Le Mouvement olympique réunit tous ceux qui acceptent d'être guidés par la Charte Olympique et qui reconnaissent l'autorité du Comité International Olympique (CIO), soit : les Fédérations Internationales (FI) dont le sport est au programme des Jeux Olympiques, les Comités Nationaux Olympiques (CNO), les Comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), les athlètes, juges et arbitres, les associations et clubs et enfin toutes les organisations et institutions reconnues par le CIO.

Les Comités Nationaux Olympiques regroupent 203 CNO, répartis au sein de cinq associations continentales : l'ACNOA (Afrique), l'ODEPA (Amérique), l'OCA (Asie), le COE (Europe), l'ONOC (Océanie). Ils diffusent les principes fondamentaux de l'Olympisme, au niveau national, ils veillent à la préparation des athlètes, au développement du sport pour tous ainsi que du sport de haut niveau dans leur pays. Ils se rassemblent au moins une fois tous les deux ans, lors de la réunion de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO). Celle-ci émet des recommandations à l'attention du CIO concernant l'utilisation des fonds issus des droits de télédiffusion destinés aux CNO. Ils participent également à la préparation des cadres sportifs, notamment en organisant des stages. Seuls ils sont habilités à sélectionner et à envoyer des équipes et des concurrents pour participer aux Jeux Olympiques. Ils supervisent la phase de sélection préliminaire des villes candidates potentielle, après la sélection qu'ils opèrent eux-mêmes dans leurs propres pays.

Les Fédérations Internationales (FI) de sport sont des organisations internationales non gouvernementales qui administrent un ou plusieurs sports sur le plan mondial. Elles regroupent des organisations nationales administrant les mêmes sports et elles sont reconnues par le Comité International Olympique (CIO). Tout en conservant son indépendance et son autonomie dans l'administration de son sport, chaque FI doit, pour être reconnue, avoir des statuts, des pratiques et des activités conformes à la Charte Olympique. Elles dirigent et surveillent le fonctionnement quotidien des diverses disciplines sportives dans le monde, y compris l'organisation pratique des épreuves lors des Jeux. Elles formulent des propositions à l'intention du CIO en ce qui concerne la Charte Olympique et le Mouvement olympique en général, y compris l'organisation et le déroulement des Jeux Olympiques.

Le CIO a de multiples fonctions dans les domaines de la culture et de l'éducation olympique, du genre, du sport pour tous, de l'environnement et de la promotion de la paix. La Solidarité Olympique (développée depuis 1961) est l'organe chargé d'administrer et de gérer la part des droits de télévision des Jeux Olympiques destinée aux Comités Nationaux Olympiques (CNO). Elle assiste les CNO et leurs associations continentales dans le développement du sport, au moyen de programmes diversifiés. La Solidarité Olympique a pour but d'organiser l'assistance aux CNO, particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin. Elle reflète l'éthique olympique dont les principes fondamentaux sont la générosité, l'entente et la coopération internationale, les échanges culturels, le développement sportif, les aspects éducatifs du sport et la promotion de la paix et de la dignité de l'homme. La Commission pour la Solidarité olympique est aussi très importante de par le budget qu'elle contrôle qui était de 244 millions de dollars pour la période 2005-2008. Ce montant représente à la fois la part qui revient aux CNO

sur les différentes recettes du CIO (principalement droits de retransmission et de commercialisation des Jeux) et à soutenir les CNO qui sont dans le besoin.

Les Jeux Olympiques deviennent de plus en plus coûteux, même s'ils permettent aux collectivités locales de se doter de nouvelles infrastructures qui leur serviront plusieurs décennies. Ainsi, les J.O. d'Athènes ont coûté plus de 13 milliards d'euros (contre 4,6 milliards d'euros prévus initialement) et ceux de Pékin ont atteint la somme astronomique de plus de 43 milliards de dollars (contre 26 milliards de dollars prévus). Pour les JO de Vancouver, le budget de fonctionnement est financé par le seul secteur privé (vente d'une portion à l'échelle mondiale des droits de diffusion des Jeux négociée par le Comité international olympique (CIO), commandites internationales et nationales, octroi de licences et de marchandisage, vente de billets et campagnes de financement). Le Comité d'organisation a déjà réuni plus de 1,1 milliard de dollars (contre 2,2 milliards attendus), soit 69 % du budget initial (1,63 milliards\$). Le budget tel qu'il est conçu a minima en ce qui concerne les ressources suppose les prestations suivantes : près de 402 millions\$ du CIO (coût de prestation de Service olympique de radio-télévision exclu), plus de 200 millions\$ du programme de commandites internationales du CIO, 30 millions\$ d'autres ressources du CIO, 760 millions\$ des commandites nationales, 232 millions\$ de billetterie, 46 millions\$ d'octroi de licence et marchandisage, 40 millions\$ de recettes paralympiques et 110 millions\$ d'autres ressources attendues, pour un total de 1,86 milliards \$ auxquels il faut retrancher près de 200 millions\$ de droits de marketing. En dépenses, il est prévu 126 millions\$ de revenus, marketing et communication, 186 millions\$ de dépenses pour les épreuves de sports, les jeux paralympiques et la gestion des sites, 584 millions pour l'exploitation des services et cérémonie, près de 400 millions\$ pour les technologies et systèmes, 153 millions\$ pour les ressources humaines, la durabilité et services à la clientèle internationale, près de 117 millions\$ de frais financiers, juridiques et de secrétariat, 100 millions\$ de fonds de prévoyance, pour un budget équilibré.

Après avoir présenté un budget de 7 milliards de livres (près de 9 milliards d'euros) dans l'organisation des JO (4 milliards d'euros, auxquels s'ajoutaient près d'un milliard d'euros de financement privé, en 2005) et la réhabilitation du quartier de Stratford, au mois d'août 2008, les coûts initiaux des seuls JO avaient triplé pour atteindre 11,7 milliards d'euros, sans recevoir aucun financement privé. Le coût de la sécurité n'avait pas été pris en compte (près de 1 milliard d'euros) et la TVA et différentes taxes avaient été omises, espérant un cadeau fiscal que Gordon Brown, peu enthousiaste pour ces Jeux, refuse d'accorder. La ville s'est engagée pour 1,5 milliard d'euros, le reste étant à la charge de l'Etat. Ce budget ne tient pas compte de l'investissement en infrastructures. Le gouvernement britannique s'inquiète de la crise financière, car les promoteurs peinent à trouver les financements. De nombreux apports privés seront annulés. Il n'est pas certain que la construction du village olympique estimé à 1 milliard de livre pour loger 17.0000 athlètes soit réalisée eu égard à la difficulté de la société australienne Lend Lease retenue pour ce projet de trouver les financements adéquats. La crise immobilière est passée par là. La vente des 3500 logements du village devrait rapporter beaucoup moins que prévu avec l'effondrement des prix immobiliers. La régénération de l'Est de Londres n'est plus aussi évidente à réaliser avec succès.

Analyse

Depuis la création du CIO, la place du sport dans la société s'est améliorée. Cependant, le sport est lui-même victime de son succès dans l'ère moderne, avec le rôle accru et pas toujours désiré de l'argent, du dopage et de la corruption. Les critiques concernant le CIO sont vives, concernant le mode de choix des villes organisant les Jeux Olympiques (scandale de Salt Lake City, élections discutables de Pékin et de Londres), la transparence financière de sa gestion, le rôle croissant du marketing dans son fonctionnement, la « déconnexion » de l'organisation par rapport aux réalités mondiales.

Le mode de nomination des membres du Comité exécutif est pour le moins peu démocratique. La gouvernance du CIO suit une logique de lobbying institutionnel. Les membres du CIO de 1894 à 2005 sont cooptés. 60 % d'entre eux ont eu des responsabilités internationales ou nationales. Le CIO, soucieux de pérenniser son existence, a toujours coopté une large représentation politique afin d'assurer un soutien au développement du sport, des idéaux olympiques et de son institution, tant au niveau national qu'international. Les personnes élues n'offrent pas toujours les garanties de probité nécessaires. Il est clairement insupportable de constater que des chefs d'Etat font la cour à des personnages aux activités pour le moins ambiguës en vue de l'obtention des JO pour leurs pays. Il y a même une forme d'indécence devant le non respect des valeurs démocratiques et de la recherche de personnes probes et sans liens avec les pouvoirs les plus corrompus.

La rivalité à l'obtention de l'organisation des J.O. est un combat d'images, de notoriété, de moyens. Pour accueillir les Jeux, et devenir le centre du monde pendant quelques jours, les villes se créent une image et des moyens de développement. Elles appartiennent à un club fermé des villes olympiques. En décembre 1998, de fortes allégations de corruption ont été lancées à l'encontre du comité de candidature à l'organisation des XIXe Jeux Olympiques d'hiver à Salt Lake City en 2002. Certains membres susceptibles de « faire pencher la balance » dans le vote final auraient été corrompus par le Comité d'Organisation de la ville américaine⁵⁷. En 1999, une commission d'éthique indépendante, composée de huit membres dont au plus trois membres du CIO, a été mise en place. Elle élabore et met à jour un cadre de principes éthiques respectant la Charte Olympique. Elle surveille son application et elle exerce une mission de prévention et de conseil pour l'application des principes et des règles d'éthique. Toutefois, le choix des villes organisant les Jeux Olympiques suscite toujours des polémiques. Ainsi, les représentants de la candidature parisienne pour l'organisation des JO 2012 ont émis de nombreux doutes sur le choix final de la capitale anglaise (soupçons de corruption lors de la veille des votes). De même, le choix de Pékin a fait l'objet, in fine, de nombreuses manifestations hostiles sur le parcours de la flamme olympique. La ville de Sochi (Russie) s'offre une île artificielle pour les JO 2014. Les organisations environnementales russes, qui ont exposé les risques pour un tel lieu, classé patrimoine de l'Unesco, n'ont pas été entendues.

Le CIO n'a pris aucune mesure pour empêcher les abus parmi les fabricant d'articles de sport portant l'emblème olympique. Dans sa charte, le CIO déclare que l'olympisme se fonde sur le respect des principes éthiques fondamentaux universels, il est donc responsable des conditions de fabrication des produits

⁵⁷ Le président du CIO chargea immédiatement une commission ad hoc de rassembler des preuves. Six semaines plus tard, le CIO rendait public le résultat de cette enquête et recommandait à la Session de sanctionner les membres impliqués. Il en résulta quatre démissions, sept expulsions et dix avertissements.

portant le logo olympique et doit s'assurer que les droits des ouvriers sont respectés. Si Pierre de Coubertin souhaitait des athlètes désireux de participer pour la gloire, aujourd'hui l'argent et la « gagne » sont devenus les arguments essentiels des participants. Les villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques doivent disposer de budgets qui ne cessent de croître, au détriment d'autres projets socialement utiles. En 1996, le poids de l'argent n'a pas résisté à l'appel de Coca-Cola et de Nike pour le choix du site des Jeux Olympiques d'Atlanta, face aux symboles sportifs qui plaidaient pour Athènes, récompensée 8 années plus tard cependant. Le rôle de l'argent ne cesse de croître également chez les athlètes et les clubs. Le CIO est devenue une multinationale. Depuis sa fondation en 1894, le Mouvement olympique est de plus en plus dépendant des partenariats avec la communauté des affaires et la notion de marketing sportif est clairement affichée sur le site web du CIO.

Les partenaires marketing font partie intégrante de la famille olympique. Or, les partenaires recherchent un retour sur investissement considérable. Le sigle TOP (Partner Olympic Programme), créé en 1985, est l'unique forme de parrainage disposant de droits marketing mondiaux pour les Jeux d'hiver et les Jeux d'été. Le CIO reverse approximativement 92 % des revenus de marketing à des organisations appartenant au Mouvement olympique (CNO, FI, COJO), afin de contribuer à l'organisation des Jeux Olympiques et de promouvoir le développement du sport partout dans le monde. Il conserve environ 8 % des revenus afin de couvrir les frais administratifs et dépenses de fonctionnements nécessaires à la conduite du Mouvement olympique. Les partenaires mondiaux déjà confirmés pour Vancouver en 2010 et Londres en 2012 sont : Coca-Cola, Acer, Atos Origin, GE, McDonalds, Omega, Panasonic, Samsung et Visa. Panasonic et Samsung sont partenaires jusqu'en 2016 et Coca-Cola jusqu'en 2020. Les grandes firmes multinationales se sont donc emparées des Jeux Olympique et en font un programme de promotion de leurs produits. De ce fait, le caractère proprement sportif et bénévole, disparaît derrière les enjeux financiers. Ainsi, les programmes des athlètes tiennent compte des impératifs des télévisions et des partenaires. Le sport olympique a perdu ses valeurs de non ingérence des facteurs commerciaux dans son expression sportive.

Il existe une véritable géopolitique du sport caractérisée par trois éléments :

- Les significations multiples du sport s'inscrivent dans les dynamiques économiques, politiques, sociales et culturelles internationales ;
- Les instances internationales du sport jouent un rôle de plus en plus important dans les milieux diplomatiques internationaux ;
- Les entreprises, les villes, les Etats ou les médias s'emparent du sport comme moyen d'action. Ces acteurs internationaux transforment son sens et l'introduisent directement dans les enjeux majeurs de politique étrangère⁵⁸.

Les Jeux de Stockholm en 1912 furent une tribune d'expression et de revendications politiques. Ainsi des peuples non indépendants, comme les Finlandais, les Tchèques, les Slovaques ou les Hongrois, revendiquèrent le droit d'y participer de manière autonome, et non sous la bannière des empires auxquels ils appartenaient. Le terrorisme moderne y a même pris sa source. Dans la tristement célèbre opération de Munich (pendant les JO de 1972), le groupe palestinien, dirigé par Mohammed Daoud Odeh, demandait la libération et le

⁵⁸ Fontanel, J, Fontanel, M. (2009), Les feux géoéconomiques de l'Olympe. Les Leçons, in Gééconomie du sport. Le sport au cœur de la politique et de l'économie internationales, à paraître, Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris.

passage en Égypte de 251 personnes incarcérées, notamment des palestiniens, mais aussi français, marocains, japonais, allemands, syriens et libanais. De Berlin en 1936 (et la question de la puissance allemande et du racisme), à la Chine en 2008 (la question des droits de l'homme) en passant par Mexico (et le poing ganté levé des champions noirs américains en contestation de la situation juridique des Noirs aux Etats-Unis), par Moscou (boycott des Etats-Unis et d'autres Nations occidentales), par Los Angeles (et le boycott de l'URSS), les Jeux Olympiques ont toujours été prisonniers de la situation politique internationale. Il faut dire que le décompte des médailles et la lutte nationale pour l'organisation des JO attire des sentiments nationalistes qui envahissent ensuite le respect des règles olympiques.

Pour le CIO, les Jeux ont toujours permis aux peuples de se rassembler dans la paix, en respectant les principes d'éthiques universels. Les Jeux en préparation rassembleront les athlètes du monde entier et contribueront à promouvoir l'esprit olympique. Bouleversé par ses implications géostratégiques, le sport olympique est entré de plain-pied dans la prise en compte primordiale des impératifs politiques. Le Comité International Olympique a refusé le recours du Comité tibétain qui projetait d'envoyer une délégation indépendante aux Jeux Olympiques de Pékin. Sous domination chinoise depuis 1950, le Tibet a souhaité faire participer une trentaine d'athlètes aux Jeux Olympiques de Pékin en 2008 et par la même occasion présenter au monde entier les difficultés de sa situation politique. Créé en août dernier, le Comité tibétain avait soumis sa proposition au CIO mais celui-ci l'a refusée. Le comportement de la République Populaire de Chine vis-à-vis du Tibet marquera l'opinion internationale. Les atteintes récurrentes aux Droits de l'Homme au Tibet et le non respect de l'autonomie de la Région Autonome du Tibet pourtant inscrite dans le Droit chinois laisse perplexe quant au choix de Beijing pour l'organisation de Jeux Olympiques. Ce n'est pas la première fois.

L'ONG Reporter sans frontière déplore que la préparation des Jeux olympiques de Beijing se fasse dans un contexte de propagande nationaliste. Le 19 novembre 2007, le journal gouvernemental Huanqiu Shibao (Global Times) a attaqué les médias étrangers qui répandaient des rumeurs pour déstabiliser le gouvernement", en citant notamment the Washington Post, The International Herald Tribune, Die Welt, Associated Press et Voice of America. Ce journal dénonce l'acharnement d'organisations qui relayent des préjugés contre la Chine. Le gouvernement maintient son monopole sur la vente d'informations aux médias et il demande d'éviter les reportages "négatifs" sur la pollution de l'air, les relations avec Taïwan, le parcours de la torche olympique et les problèmes sanitaires. De nombreuses ONG ont demandé l'application du boycott des Jeux Olympiques de Pékin. Cependant, le CIO a changé ses règles et le pays qui milite en ce sens risque l'exclusion lors des Jeux suivants. En outre, le boycott est sportivement inefficace si de nombreux pays ne prennent pas une décision similaire. Les pays veulent participer aux Jeux olympiques qui constituent une vitrine importante médiatiquement. Enfin, l'enjeu économique n'est pas négligeable, un pays qui refuserait de participer aux J.O. appliquerait une politique masochiste, sur la base de critères « humanitaires » qui pourraient tout aussi bien être revendiqués dans d'autres domaines et d'autres lieux. La mondialisation des événements sportifs favorise l'ouverture d'un pays, mais elle n'a pas suffisamment de force ni de temps pour conduire en moins d'une décennie à la démocratisation de la Chine.

Ses choix concernant la reconnaissance d'un comité national ou du choix de la ville organisatrice des Jeux sont essentiellement politiques. Il a témoigné, la plupart du temps, d'une certaine compétence aux compromis, à la compromission jugent même certains idéalistes. Les JO constituent un véritable enjeu géopolitique et les qualités du dossier sportif ne pèsent pas lourd au regard des "amitiés" diplomatiques et aux intérêts économiques. Les dirigeants des Etats ne s'y trompent pas. Ils participent concrètement au recueil des voix des membres d'un CIO dont les valeurs démocratiques et morales ont souvent été contestées par sa composition et ses pratiques. Il est paradoxal de constater le poids accordé par les chefs de gouvernement à cette opération médiatisée, malgré les menaces d'attentats et de faillite financière que l'organisation des JO ne manque pas de faire surgir.

En un siècle, les Jeux Olympiques se sont imposés comme un événement universel majeur récurrent. Il a cependant réussi commercialement sur l'autel de la « faillite de l'idéal olympique ». L'olympisme et le sport sont devenus des substituts au déferlement nationaliste. Le Comité International Olympique (CIO), gardien de la charte et propriétaire du label, s'est fait le complice de ces agissements : à la tête d'une jeu d'acteurs complexes il a su exploiter les rivalités à son profit.

Le CIO a donc une puissance géopolitique considérable, même s'il se déclare apolitique. Elle devrait plus tard être contestée, à l'exemple de ce qui a été décidé avec la création de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Depuis 1999, le CIO a participé à la création de l'AMA, une fondation privée de droit suisse contrôlée à parité par le Mouvement olympique et les autorités publiques. Il s'agit pour cette agence d'harmoniser les différents dispositifs légaux et sportifs en matière de dopage. En 2003, un Code mondial antidopage signé par le CIO et toutes les Fédérations internationales a été proposé. Ce Code doit être accepté par les législations nationales de chaque Etat par la signature d'une convention internationale antidopage adoptée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en 2005. L'AMA est considérée comme une organisation indépendante du CIO, même si la moitié de son budget provient des droits de retransmission télévisée des Jeux. Elle fournit donc une régulation indépendante des structures du CIO pour les cas de dopage des J.O. Plus globalement, l'AMA constitue un partenariat public-privé international qui symbolise une nouvelle et meilleure gouvernance du sport pour le XXIe siècle. Pour Bourg et Gouguet (2004), qu'au-delà de codes et agences spécialisés, une «organisation supranationale» (qui s'appellerait le Programme des Nations Unies pour le Sport) pourrait être chargée de protéger et réguler le sport international, y compris les Jeux olympiques en tant que « bien public mondial ».

FIFA

Fédération internationale de [football](#) association

Fédération Internationale de Football Association
FIFA-Strasse 20,
P.O. Box 8044 Zurich,
Switzerland

Tel : +41-(0)43 222 7777,
Fax : +41-(0)43 222 7878.
Email : contact@fifa.org

<http://fr.fifa.com/>

La Fédération internationale de football association (ou FIFA) est une association de fédérations nationales, fondée en 1904 à Paris. Ses membres fondateurs sont : les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, le Danemark, la Suisse, l'Espagne et la France. Un an plus tard, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la Hongrie rejoignent la FIFA. Elle a pour vocation de gérer et de développer le football dans le monde. Riche de ses 207 associations membres (fédérations), la FIFA a été surnommée, à juste titre, les « Nations unies du football ». Cependant, un certain malaise a existé au niveau des adhésions des nouveaux membres. Les Féroé danoises ou certains DOM-TOM français reçurent l'autorisation de leur fédération d'origine d'adhérer. Cette politique dangereuse a conduit la FIFA à mettre fin à cette possibilité, en n'acceptant désormais que les nouveaux membres ayant une réelle indépendance politique, afin d'éviter les revendications régionales (basques, catalans, etc.). Le siège de la FIFA est situé depuis 1932 à Zurich, en Suisse, et son président actuel est Joseph Blatter. Le français étant langue officielle de la FIFA au même rang que l'anglais, la terminologie « Coupe du Monde FIFA » est également acceptée.

Objectifs et organisation

La FIFA promeut, structure et gère le football dans le monde. Elle organise les compétitions internationales de football dans différentes catégories, c'est le cœur de son métier. Elle définit les règles du jeu. Elle apporte enfin un soutien financier et logistique aux associations membres qui, en retour, doivent respecter ses statuts, ses objectifs et ses aspirations. L'organisation des dernières coupes du monde a été un succès au niveau financier et sportif. La FIFA organise aussi deux nouvelles compétitions

passionnantes : la Coupe du Monde de Beach Soccer et le Championnat du Monde des Clubs de la FIFA Coupe TOYOTA.

Afin de gérer au mieux le football au niveau continental, des confédérations ont vu le jour. Celles-ci gèrent des problèmes internes au continent (l'AFC pour l'Asie, l'UEFA pour l'Europe, la CAF pour l'Afrique, la CONMEBOL pour l'Amérique du Sud, l'OFC pour l'Océanie, et la CONCACAF pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes). Ainsi, la FIFA qui organise pourtant la Coupe du Monde, n'est pas décisionnaire pour fixer les calendriers des préliminaires ni leur formule. Elle n'a aucune emprise sur l'organisation de chaque fédération nationale.

Lors de son 56e congrès en 2006, la FIFA a fait de l'éthique l'une de ses priorités. Le thème général de cette campagne est de proposer une meilleure gouvernance et une meilleure transparence dans le monde du football afin de le protéger des dérives qui le menacent : relations entre fédérations et autorités publiques, propriété, influence et contrôle des clubs, transferts de joueurs, agents de joueurs, paris et harmonisation du calendrier, notamment.

La FIFA dispose aujourd'hui de moyens financiers importants qui lui assurent un avenir économique à long terme. En Décembre 2005, les Fonds propres nets s'élevaient à 285.4 millions d'euros. Le Résultat net positif était de 132.5 millions d'euros. Le total du bilan de la FIFA au 31 Décembre 2005 s'élève à 891,7 millions d'Euros avec des actifs circulants de 589,4 millions d'euros, et des actifs immobilisés de 302 millions d'euros. Les fonds provenaient de diffusion TV (50% des recettes globales notamment grâce à la Coupe du monde de 2006). Les droits de marketing (25% des recettes globales) et autres (droits de licence de marque, image, notamment), produits financiers. Les dépenses atteignaient 408 millions d'euros dont 10 % dépenses de personnel, charges de transports et séjours, programme d'assistance financière (10%), indemnités aux équipes (10 %), charges financières, fonctionnement administratif.

Le Secrétariat Général de la FIFA est assisté dans son travail quotidien par plus de 25 commissions permanentes et par deux organes juridiques, la Commission de Discipline de la FIFA et la Commission d'Appel de la FIFA. Les commissions, ratifiées par le Conseil exécutif, prennent des décisions concernant l'organisation des compétitions et le développement du football en général. Le Conseil exécutif comprend le Président de la FIFA (à la tête du comité), sept vice-présidents, 16 membres et un observateur du Secrétariat Général de la FIFA, qui prend part à toutes les réunions en tant que membre extérieur.

Action humanitaire

Depuis la Déclaration de Nice (2000), adoptée par le Conseil européen en 2000, de nombreuses caractéristiques spécifiques du sport sont jugées importantes pour l'Europe dans son ensemble. Le football semble devenir un modèle pour le sport professionnel. « Le football est une activité à nulle autre pareille : il s'agit sans doute du seul sport véritablement planétaire, dont l'influence transcende les ordres économique, politique, social et culturel... Cependant, il est évident, dans tous les Etats membres de l'UE, que le sport, et plus particulièrement le football, représente bien davantage qu'une activité commerciale. Le football peut jouer un rôle important dans la réalisation d'objectifs publics plus larges, notamment

favorable à l'intégration sociale, à la cohésion de la collectivité, au renforcement de la participation et au développement de modes de vie sains »⁵⁹.

Avec Streetfootballworld, la FIFA a conclu une alliance stratégique dans le domaine "Développement social grâce au football". La FIFA s'est associée en 2006 à l'opération Unitaid, visant à taxer les billets d'avion afin de financer l'achat de médicaments pour les pays défavorisés. La FIFA est associée à la campagne de l'[Organisation internationale du travail](#) contre le travail des enfants, notamment dans la fabrication des ballons (1997). Enfin, la FIFA souhaite que le football soit un facteur de cohésion et d'intégration sociale, elle lutte contre le racisme.

La FIFA s'est engagée dans la lutte contre le racisme. En 2006, pour la Coupe du Monde de football, elle s'est alliée au réseau FARE (Football Against Racism in Europe). Depuis cette date, elle a instauré de lourdes sanctions pour subir les comportements racistes, que toutes les associations membres sont tenues de respecter. La FIFA vend son nom à EA Sport, un éditeur de jeu. En accord avec lui, il a été décidé de récolter des fonds sur le jeu FIFA 09 en faveur de Handicap International afin de donner l'opportunité aux enfants handicapés de pouvoir pratiquer du sport par un soutien approprié. Les enfants valides et handicapés apprennent ainsi à se découvrir et à se respecter par le sport, en dépassant le handicap. Les sommes engagées sont relativement faibles au regard de sa médiatisation.

Le foot-business et la FIFA

Jusqu'à la fin des années 20, les cotisations des membres ainsi que le reversement de 1 % des recettes brutes générées par des rencontres internationales constituent les seules sources de financement de la FIFA. Cette dernière reste donc une fédération fragile sur le plan financier, sans siège administratif fixe, gérée par des bénévoles. L'organisation des Coupes du Monde va radicalement changer la donne. Un nombre d'adhésions important a permis le doublement du taux de cotisation en 1948. La construction de la « FIFA House » à Zurich symbolise alors l'essor financier de la FIFA. C'est en 1958 que le poste budgétaire "Indemnité de retransmission" apparaît pour la première fois dans les dividendes produits par l'organisation de la Coupe du Monde et reversés à la FIFA. Conscient du potentiel de cette source de revenus, Sir Stanley Rous, président de la FIFA et membre du comité consultatif de la BBC, vend les droits de retransmission en direct de Coupe du Monde organisée en Angleterre. Les recettes sont affectées à la formation d'arbitres internationaux et permettent également de satisfaire les besoins financiers croissants des associations membres. Cependant, pour Sir Stanley Rous, tout mercantilisme constitue une menace pour la gestion indépendante de la FIFA.

Avec l'arrivée du Brésilien Joao Havelange à la tête de la FIFA en 1974, la recherche de partenaires commerciaux est engagée afin de favoriser le développement des pays membres d'Amérique latine et d'Afrique. Adidas et Coca Cola sont alors les premières multinationales à conclure des accords publicitaires lucratifs. Désormais, l'essentiel des ressources financières émane de la vente de droits de retransmission ainsi que de contrats publicitaires. A force de collaborer avec différentes entreprises, la FIFA commence à investir de manière accrue dans

⁵⁹ Arnaut J.L. (2006), Independent European Sport Review, Final Version, UK Presidency of the EU, 2005, October. www.independentsportview.com p.35.

le marketing et le management. En 1982, ISL (International Sports and Leisure), dirigée par le président d'Adidas, prend en charge les opérations de versement des droits publicitaires et de retransmission à la FIFA. En 1998, la FIFA est impliquée dans un scandale financier (malversations, pots-de-vin) qui retient l'attention de l'opinion publique et conduit au dépôt de bilan d'ISL en 2001. Aujourd'hui, les dirigeants sont régulièrement accusés de s'enrichir par des pratiques douteuses. L'image du sport et de ses dirigeants est alors ternie.

A l'occasion de la Coupe du Monde 2006 en Allemagne, la FIFA investit en toute légalité dans 12 stades et de nombreux espaces publics. Elle fait apposer son logo sur des bâtiments ou des véhicules, elle proscrit la vente de certaines boissons, elle interdit toute publicité aux entreprises locales et elle s'enrichit copieusement sur la vente (et reventes illégales) de billets. La Coupe du Monde 2006 a permis d'engranger des bénéfices d'environ 1,8 milliard d'euros. L'organisation de la prochaine Coupe du Monde en Afrique du Sud est un défi au regard des questions de sécurité, d'organisation, de transport, d'infrastructures publiques et d'hébergement. Cependant, la FIFA évalue les bénéfices de la prochaine Coupe du Monde à trois milliards d'euros. Comme à l'accoutumée, l'essentiel des recettes sera redistribué aux associations membres et investi dans des tournois de football ou des projets d'aide au développement sportif. Les 15 % restants viendront consolider les réserves financières de la FIFA.

Aujourd'hui, les dirigeants du football mondial parlent d'intégration sociale, de paix et de plaisir, alors que les rumeurs de fortunes vite constituées trouvent parfois quelques échos dans les publications spécialisées⁶⁰. L'argent l'emporte sur le jeu du football. L'arbitrage laisse trop à désirer pour ne pas susciter quelques inquiétudes au regard des enjeux financiers concernés. L'affaire de la Juventus de Turin a été étouffée autant que faire se peut. Matchs truqués, arbitres achetés et partiaux sur le terrain, supporters parfois racistes, mais où est le sport ? Et pourtant, pas plus aujourd'hui qu'hier, la FIFA ne fait pas réellement de ménage. En pensant à tous les amateurs et bénévoles qui donnent sans compter pour vivre et faire partager leur passion, la FIFA est devenue une organisation gérée par des hommes d'affaires dont les intérêts personnels les éloignent cruellement du bénévolat d'origine.

Avec la crise financière d'octobre 2008, la question s'est posée de ses incidences sur la FIFA. Le Président Jeff Blatter a affirmé que la situation financière de la FIFA était « très confortable » avec quelques millions de dollars en réserve. La grande partie des revenus de la FIFA a son origine dans l'organisation de la Coupe du Monde. Or, la FIFA s'est couvert à concurrence de 650 millions de dollars pour les deux prochaines Coupes du Monde, en cas de report ou de changement de pays organisateur⁶¹. Par contre, les clubs sont doublement concernés. Certaines Ligues perdent leurs sponsors et les télévisions elles-mêmes devraient devenir plus prudentes sur la question du prix des retransmissions du football. En ces moments de crise pour les mécènes, Jeff Blatter en appelle à la solidarité, même si celle-ci semble plus s'appliquer aux grands clubs riches et

⁶⁰ On citera ainsi David Yallop qui publie en 1999 *How they stole the game* (comment ils ont volé le jeu). Il y dénonce la gestion de João Havelange. Dans la même veine, Andrew Jennings publie en 2006 *Carton rouge !* où il dénonce la gestion de Sepp Blatter en reprenant nombre de données déjà publiées par Yallop (élections "truquées" en 1996 et 1998, par exemple).

⁶¹ Le budget de la Coupe du Monde de l'Afrique du Sud en 2010 est déjà bouclé à concurrence de 95 %.

endettés qu'aux petits clubs qui ne lui fournissent pas, in fine, les joueurs qui ont un effet d'attraction sans égal pendant la Coupe du Monde.

Enfin, le football et le sport en général sont aussi des outils de propagande. Dans les victoires, les hommes d'Etat se pressent pour congratuler leurs joueurs. En cas de défaite, les joueurs peuvent parfois se retrouver en prison. Ouddaï Hussein, l'un des fils de Saddam, avait, après une défaite de l'équipe irakienne, obligé les joueurs à s'entraîner avec un ballon en pierre. La répression d'un peuple s'exprime aussi dans le sport national.

Dans les guerres civiles, les belligérants cherchent à récupérer les joueurs de l'équipe nationale. En Côte d'Ivoire, les internationaux chrétiens ou musulmans, ont adopté un comportement collectif positif. Ils se sont engagés dans le rapprochement des adversaires. Didier Drogba, dieu vivant en Côte d'Ivoire, a profité de la présence d'une caméra pour faire passer le message en faveur du retour à la paix. Le football a été un instrument important, mais pas unique évidemment, de la réconciliation nationale. A contrario, il a été demandé d'exclusion du Soudan des compétitions internationales au regard de la situation au Darfour. Cette tendance au boycott n'est pourtant pas toujours justifiée. L'exemple des Jeux Olympiques témoigne de la faiblesse de l'action engagée au regard des enjeux. C'est une manière de se donner bonne conscience.

SPORT SANS FRONTIERES

13 rue Riblette,
75020 PARIS

Caroline Gutton - 01.53.27.66.48

Noëllie Agbo - 01.53.27.66.44

Benoit Muller - 01.53.27.66.43

<http://www.sportsansfrontieres.org/fr/>

Sport Sans Frontières est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, fondée en France le 16 septembre 1999 par M. Mourot, ancien lutteur de haut niveau et directeur du conseil d'administration. Elle compte dans ses rangs 22 membres permanents et environ 40 personnes présentes sur le terrain en France et à l'étranger. Son budget est d'environ 1 million d'euros, qui provient essentiellement des donations, des cotisations des adhérents et des subventions publiques. Sa vocation est d'ouvrir, dans le monde entier, l'accès à la pratique sportive pour tous et l'utilisation du sport à des fins éducatives, notamment en direction des publics. Sport Sans Frontières travaille sur des projets répondant à une demande locale, exprimée par des associations, des foyers, des institutions, ou encore des personnes individuelles. Elle s'engage à adapter ses principes d'action sur les savoir faire, les pratiques et les organisations socio-économiques rencontrés. Elle favorise la formation et l'emploi de salariés locaux, dans leurs langues, leurs religions, leurs principes éducatifs et leur rapport au temps. Sport Sans Frontières privilégie toujours, lorsque le contexte le permet, l'acquisition de matériel et d'équipement sportif local. Les personnes formées par les équipes internationales sont aujourd'hui en mesure d'encadrer les publics bénéficiaires. L'avancée des partenariats permet d'envisager à moyen terme une autonomie complète des équipes locales. Sport Sans Frontières (SSF) possède 74 partenaires (associations, institutions, entreprises et fondations, monde de l'éducation, mouvement sportif et médias) principalement en France et dans leurs territoires d'interventions⁶². L'association est présente dans 5 pays étrangers présents sur chacun des 5 continents.

⁶² On peut citer : les partenaires associatifs (ADSI, Afghanistan Demain, Afrane, Agence de Développement local de Saint Louis, ATD, Quart Monde, Alliance Bolivienne...), les institutionnels (Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Nationale...), les entreprises et fondations d'entreprises (Casal Sport, Jive Planet, La Française des Jeux, Maillet Vêtement, Seenk...), le monde de l'éducation (Groupe Scolaire Saint Jean Hulst de Versailles, Lycée Charles de Gaulle de St Louis , Lycée Horticole de l'école du Breuil...), le mouvement sportif (Fédération Française

- En Afghanistan, la mission concerne les enfants de la rue, les enfants victimes des conflits, les jeunes femmes, les communautés des quartiers de Kaboul. 10 000 personnes ont déjà bénéficié de ce programme. L'objectif est de favoriser l'accès à la pratique sportive, notamment pour les enfants (750 enfants inscrits hebdomadairement), les femmes (300 filles et jeûnés femmes) et de faciliter le développement du sport scolaire et la formation des professeurs d'Education Physique et Sportive. Le sport est utilisé comme outil d'éducation, de sensibilisation, de mobilisation, de traitement post traumatique pour les enfants des rues et les enfants victimes des conflits. Les programmes sont actuellement soutenus par les autorités locales et les Ministères afghans (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Education Supérieure, Ministère de la Condition Féminine, CNOA).
- En Bolivie à El Alto (ville voisine de La Paz), pour les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans, L'objectif principal est d'utiliser la pratique sportive comme outil d'éducation et de socialisation pour aider les enfants en situation difficile à résoudre des problématiques lourdes comme le manque de projection, de confiance ou d'estime de soi. 800 enfants et adolescents en bénéficient actuellement.
- En Inde, au sud-est dans les régions de Pondichéry, Auroville et Chennai, pour les populations les plus touchées et/ou marginalisées par le Tsunami, en particulier les enfants, il s'agit d'utiliser le sport à des fins éducatives et/ou thérapeutiques et comme facteur de cohésion sociale entre les différentes communautés qui cohabitent dans la région d'intervention. Depuis son arrivée sur le terrain, Sport Sans Frontières a participé à la construction/réhabilitation d'infrastructures sportives pour un accès sécurisé à la pratique sportive et a engagé une formation à l'utilisation du sport comme outil thérapeutique et éducatif aux enseignants, éducateurs, leaders de clubs et de communautés locaux. 2100 enfants en ont bénéficié jusqu'à ce jour.
- Au Kosovo, pour les communautés roms, serbes et albanaises de la région de Mitrovica, l'objectif est, en partenariat avec des ONG impliqués dans l'éducation informelle et le soutien scolaire, de contribuer à la mise en œuvre d'une dynamique d'animation de quartier, articulée autour d'une pratique sportive encadrée et socialisante, pour les jeunes issus de communautés cloisonnées (800 enfants en bénéficient). Ces partenariats prendront la forme de formations des éducateurs à la mise en place d'un programme d'éducation physique, de la petite enfance à l'adolescence.
- Au Sénégal, dans les quartiers populaires de Saint-Louis du Sénégal et les villages voisins, il s'agit d'utiliser le sport pour l'éducation citoyenne, renforcer les connaissances, lutter contre l'échec scolaire et la précarisation des enfants issus de familles modestes. 300 enfants âgés de 6 à 13 ans participent à ce programme.
- Au Sri Lanka, dans les districts d'Ampara et de Batticaloa, au sud-est du Sri Lanka, pour les populations les plus touchées et/ou marginalisées par le Tsunami, en particulier les enfants, la mission consiste à utiliser le sport à des fins éducatives et/ou thérapeutiques et comme facteur de cohésion sociale entre les différentes communautés qui cohabitent dans la région d'intervention (cingalais, tamouls et maures). 8000 enfants en ont bénéficié depuis l'ouverture de la mission.

- En France, Sport Sans Frontières s'adresse aux jeunes dans les établissements scolaires et dans les associations de jeunesse (de 9 à 20 ans) pour les sensibiliser à la solidarité internationale et enclencher une démarche citoyenne et responsable en vue d'un investissement concret (Les relais de la solidarité). L'association a créé une exposition itinérante dans un bus conçu pour accueillir un groupe de 30 à 40 jeunes répartis sur 3 ateliers: le forum d'échanges et de discussions, le cyber-espace, la découverte des sports d'ailleurs. Un autre exemple d'investissement de SSF est l'opération Daan Sibirou, débutée en 2006 pour 7 jeunes franciliens en difficulté dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle, issus des unités d'hébergement en semi-autonomie du Groupe SOS⁶³. SSF s'associe également aux organisations sportives pour sensibiliser les jeunes sur le fair-play, l'apprentissage des règles, le respect de l'arbitre, les échanges interculturels. L'ONG a ainsi travaillé avec La ligue de Lyonnais de Handball, la Fédération Française de Cyclotourisme.

Il s'agit de petits projets, dont l'utilité est difficile à évaluer, même si le principe est particulièrement intéressant.

En conclusion, il existe de nombreuses organisations internationales fondées sur une certaine conception de la mondialisation (Tableau n°24).

⁶³ L'objectif de cette mission est de leur permettre de reprendre confiance, gagner en autonomie, rompre avec son environnement quotidien, être capable de se projeter, se décentrer de ses problèmes, s'intéresser à l'autre et à l'ailleurs. Prendre conscience de ses limites, respecter son corps, respecter les règles de vie pour soi et pour les autres. La mission se réalise par la traversée des Pyrénées d'ouest en est, de Bayonne à Perpignan, sur une distance de 600 kms, à pied, en VTT avec la sensibilisation du public au problème du paludisme au Sénégal. Sa durée est de 10 semaines de préparation, 5 semaines de raid sportif, 10 semaines de restitution et sensibilisation

Tableau n°24 – Les organisations non gouvernementales et la mondialisation

Organisations	Fonctions
<p>CETIM www.cetim.ch/ Rue Amat 6, 1202, Genève, Suisse Centre Europe Tiers Monde</p>	<p>Le Centre met l'accent sur une critique des institutions financières et commerciales et des firmes multinationales. Le « maldéveloppement », dont les dimensions sont tout autant économiques et sociales qu'écologiques, concerne le monde entier.</p>
<p>USAS (United States Students Against Sweatshops) 1150 17th St. NW, Ste. 300 Washington, DC 20036 ph. 202.NO.SWEAT (202.667.9328) fax: 202.293.5308 http://www.unionvoice.org/studentsagainstsweat/home.html</p>	<p>Créé en 1998, l'Union d'étudiants américains a conduit des campagnes de boycott des produits textiles fabriqués dans des conditions de misère par les employés des marques internationales.</p>
<p>Clean Clothes Campaign www.Cleanclothes.org/ Budget : 673.000 dollars en 2006</p>	<p>Cette campagne a pour objectif de lutter au plan international pour améliorer les conditions de travail dans le textile et l'habillement. Elle se présente concrètement comme l'action d'une coalition d'ONG et de syndicats.</p>
<p>CADTM Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde CADTM International 345, avenue de l'Observatoire Belgique - 4000 Liège. Téléphone: 00 32 (0) 4 226 62 85. Email: international@cadtm.org www.dette2000.org/</p>	<p>Association du mouvement « altermondialiste », le Comité s'inscrit dans l'annulation de la dette des pays du tiers monde pour « libérer » le développement. Elle revendique la solidarité et elle récuse les dogmes libéraux et les paradis fiscaux. Il existe de nombreuses filiales dans le monde entier.</p>
<p>Transparency International Secretariat Alt-Moabit 96 10559 Berlin Tel. +49-30-3438 20-0 Fax +49-30-3470 3912 www.transparency.org/ 80 personnes dans le staff à Berlin</p>	<p>Cette ONG internationale lutte contre la corruption. Elle élabore un rapport et un classement par pays qui connaît un large écho. Politiquement neutre, cette</p>

9,26 millions d'euros.	association fait un travail de recherche intéressant et reconnu par les instances internationales.
GRESEA (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative) 11, rue Royale, 1000 Bruxelles. http://users.skynet.be/gresea/	Cette association analyse l'économie internationale, aussi bien le fonctionnement des entreprises multinationales, que l'étude des bulles financières ou une réflexion sur le développement durable.
CorpWatch 1611 Telegraph Avenue, 720T OaklandCA 94612 USA tel 510 271 8080 Budget : > 300.000 dollars	Cette association américaine milite contre la mondialisation actuelle et elle lutte pour instaurer la démocratie dans les grandes entreprises.
MedShare http://www.medshare.org/ 16,3 millions de dollars	MedShare est une organisation non gouvernementale sans but lucratif qui se propose d'organiser un lien entre les surplus de médicaments dans les pays développés pour les attribuer aux personnes ou territoires où ils manquent. Il s'agit d'améliorer la santé publique par le moyen de la redistribution.
Rescue Task Force (http://www.rescuetaforce.org/) 8,7 millions de dollars	Rescue Task Force est une organisation a but non lucratif dont la mission est d'apporter une aide en termes de développement et de bien-être à ceux qui sont marginalisés du fait des difficultés économiques spécifiques de leur territoire et des privations sociales. Il s'agit alors de répondre rapidement aux besoins médicaux et de nourriture pour les victimes de désastres naturels partout dans le monde

Généralement, les ONG contestent les rapports marchands poussés à l'extrême par le système libéral. Elles sont aussi présentes sur les thèmes de l'écologie et de l'environnement.

Bibliographie

- Abelsohn J.-P. (2006), « La lettre ouverte : Les mauvais comptes d'ATTAC », http://www.developpement-durable.net/article.php3?id_article=95.
- Alternatives Economiques « Autres échanges, autre monde », mai 2004, numéro spécial
- Arnaut J.L. (2006), Independent European Sport Review, Final Version, UK Presidency of the EU, 2005, October. www.independentsportview.com p.35.
- Association Max Havelaar France (2005), Une dynamique de développement - Panorama de la garantie Max Havelaar pour les producteurs du Sud, novembre 2005, 96 p.
- « Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens », <http://fr.wikipedia.org/wiki/Attac>
- Attac, <http://www.france.attac.org/rl>
- Attac, « Manifeste altermondialiste : Construire un monde solidaire, écologique et démocratique », <http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique815>
- ATTAC, 2002, Que faire du FMI et de la Banque Mondiale ?, Paris, Editions Milles et une nuits, département de la librairie Arthème Fayard, Collection Les petits livres n°42, 94 pages.
- ATTAC (2007), « Rapport financier 2005 du Conseil d'administration », Assemblée générale 2007 http://france.attac.org/IMG/pdf/rapport_financier.pdf
- Bensahel, L., Fontanel, J. (1992), La guerre économique, ARES, Vol XIII, 4, Grenoble, 1992.
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les Organisations Non Gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation soliditaire, L'Harmattan, Paris.
- Bhagwati, J. (1992), Regionalism and Multilateralism : an overview, in J. DE Melo and A.Panagariya, « New Dimensions in Regional Integration, » The World Bank, Washington.
- Brauman, R. (2000), L'action humanitaire, Coll. Dominos, Flammarion, Paris.
- Diaz Pedregal, V. (2006), Commerce équitable et organisations de producteurs. Le cas des caféiculteurs andins au Pérou, en Equateur et en Bolivie, Paris, L'Harmattan, 2006, 288 p.
- Ecoiffier M. (2006), « Attac prend l'eau, Nikonoff jette l'éponge », in Libération. <http://www.liberation.fr/actualite/politiques/209166.FR.php>.
- Evano C., Evano R., Leboucq A., Molinier N., Weinstein M. (2006), « Pourquoi nous quittons ATTAC », <http://libertaire.free.fr/Attac11.html>.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (2001), Réflexions sur l'économie du sport, Collection ECO+, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J. (2003), Civilisations, globalisation et guerre, PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse, Collection « Côté cours », L'Harmattan, Paris, 2005.
- Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, Collection « les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Samson I. (2007), Ethique, solidarités et économie mondialisée, in Questions d'éthique, L'Harmattan, Paris.

- Fontanel, J., Coissard, S. (2007), Ethique, paucité et économie mondialisée, in Questions d'éthique, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, M. (2007), La formation morale par le sport, in Fontanel, J. ed. (2007), Questions d'éthique, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Fontanel, M. (2009), Géoéconomie du sport, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris.
- George S., ATTAC, 2001, Remettre l'OMC à sa place, Paris, Editions Mille et une nuits, département de la librairie Arthème Fayard, Collection Les petits livres n°34, 111 pages.
- Gernelle E. (2005), ATTAC, Les appétits d'un OVNI politique, in Le Point. <http://www.lepoint.fr/france/document.html?did=166460>
- Graz, J-C. (2008) Les pouvoirs émergents dans la mondialisation, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.
- Graz, J-C. (2008), La gouvernance de la mondialisation, Collection Repères, La Découverte, Paris.
- Goldsmith, E., Mander, J. (2001), Le procès de la mondialisation, Fayard, Paris.
- Jacquiau, C. (2007), Max Havelaar ou les ambiguïtés du commerce équitable, Le Monde diplomatique. Septembre. <http://www.monde-diplomatique.fr/2007/09/JACQUIAU/15101>
- Jennings, A. (2006), Carton Rouge !, Presses de la Cité, Paris. (462 pages).
- Krugman, P. (1994), Competitiveness : A dangerous obsession, Foreign Affairs, vol.73, n°2, pp. 28-44.
- Krugman, P.R. (1998), La mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-change. La Découverte, Paris.
- L'économie Politique (2005), L'altermondialisme a-t-il un avenir ? L'Economie politique, janvier, No 25.
- Leclair Mark S. (2002), Fighting The Tide : Alternative Trade Organizations in the Era of Global Free Trade, in World Development, Vol. 30, n°6, p 949-958.
- Lecomte T. (2007), « Le commerce équitable », Eyrolles, Paris. <http://www.tetraktys-ong.com>
- Lemahieu T. (2006), « ATTAC au bord de l'implosion », http://bellacio.org/fr/article.php?id_article=29967.
- Lucas, A. (2004), « Attac: le dossier vérité », http://www.conscience-politique.org/social_et_societe/lucasattac.htm
- Luttwak, E.N. (1999), Le turbo-capitalisme , Editions Odile Jacob, Paris.
- Mayer, S., Caldier J.P. (2007) Le guide de l'économie équitable, (sous la direction de), Paris, Fondation Gabriel-Peri, 2007, 359 p.
- Minc, A. (1997), La Mondialisation heureuse, Plon, Paris.
- Passet, R. (2000), L'illusion libérale, Fayard, Paris.
- Ramonet I., décembre 1997, « Désarmer les marchés », in Le Monde Diplomatique,
- Reveillard, C. (2007), Géostratégie des ONG, Géostratégiques n° 16., Mai.
- Rozen, N. Frans van der Hoff, F. (2002), L'Aventure du commerce équitable, une alternative à la mondialisation, J.-C. Lattès, 280 p.
- Ryfman, P. (2004), Les ONG, 2004, La Découverte, Paris.
- Ryfman, P. (2006), Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales, Questions internationales, n°19, La documentation française, Paris.
- Schwartz B. (2001), Contre-Attac : du leurre sur toast,

http://oiseautempete.internetdown.org/article.php3?id_article=4

Sen, A. (2003), Identité et conflit. Existe-t-il un choc des civilisations ? in *Civilisation, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Coll. « Débats ». Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

van der Hoff, F. (2005), *Nous ferons un monde équitable*, Flammarion, 240 p.

Wasserman G., février 2005, « Le mouvement altermondialiste entre hésitations, deuxième souffle ... »,

Yallop, D. (1999) *How They Stole The Game*. Poetic Publishing, London, pp. 315,